

TRAGÉDIE DU BUS DE OUED EL-HARRACH

LES MIS EN CAUSE DEVANT LA JUSTICE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8425 LUNDI 23 FEVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



PREMIERS JOURS DU RAMADAN

LES PRODUITS DISPONIBLES ET DES PRIX STABLES

Au quatrième jour du mois de Ramadan, les marchés enregistraient une abondance des différents produits alimentaires mais aussi une stabilité dans l'approvisionnement. C'est le constat établi par l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), qui fait également état de la poursuite de la baisse des prix des fruits et légumes et de leur stabilité parallèlement à la stabilisation de la demande. Page 5



PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

La dignité par le travail

Page 2

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE ÉCRIT :

La Journée du Défenseur de la Patrie

Page 24

AGRICULTURE

EL MENEA, le pôle du maïs

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ÉVALUATION DES ACQUIS DU PRIMAIRE

Le calendrier 2026 dévoilé

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a arrêté les modalités d'organisation de l'examen d'évaluation des acquis de la cinquième année primaire pour l'année scolaire 2025/2026. Dans une circulaire détaillée, il précise le calendrier, les formes d'évaluation ainsi que les procédures d'élaboration des sujets.

Les épreuves écrites se dérouleront les 5, 6 et 7 mai 2026, durant les horaires officiels de cours. Durant ces trois journées, l'enseignement se poursuivra normalement pour les autres niveaux. La circulaire n°131, datée du 15 février, consacre l'adoption de quatre formes complémentaires d'évaluation

La première concerne les épreuves écrites communes, portant sur sept disciplines : la langue arabe, l'éducation islamique, les mathématiques, l'histoire, la langue amazighe, l'anglais et le français. Ces examens seront unifiés au niveau des circonscriptions pédagogiques et organisés à une date unique à la fin de l'année scolaire.

La deuxième formule repose également sur des épreuves écrites, mais ciblant l'éducation scientifique et technologique, la géographie et l'éducation civique. Les compétences seront évaluées à la fin de chaque domaine d'apprentissage.

La troisième modalité porte sur les épreuves orales, destinées à mesurer les compétences de compréhension et de communication dans les langues arabe, amazighe, anglaise et française.

Enfin, les épreuves dites « de performance » évalueront les compétences en lecture dans les quatre langues, les capacités de mémorisation et de récitation en éducation islamique, le respect des comportements et des règles de conduite, ainsi que l'exécution des consignes et des mouvements fondamentaux en éducation physique et sportive.

Les évaluations orales et de performance seront mises en œuvre dès le troisième trimestre, dans le cadre d'un suivi continu des élèves. Elles devront impérativement être finalisées avant le 30 avril 2026.

L'inscription à l'examen se fera automatiquement à travers la plateforme numérique pour tous les élèves scolarisés en cinquième année primaire, qu'ils soient inscrits dans des établissements publics ou privés. La date limite est fixée au 26 février 2026.

L'examen couvrira l'ensemble des matières prévues au programme de cinquième année, à l'exception de l'éducation musicale et de l'éducation artistique.

Les sujets des épreuves écrites communes seront élaborés conjointement par un maximum de cinq circonscriptions d'inspection voisines, afin de garantir la transparence et la crédibilité des évaluations.

Les inspecteurs des langues arabe, amazighe, anglaise et française, en collaboration avec des enseignants de leurs circonscriptions respectives, seront chargés de la préparation des sujets, des corrigés-types et des grilles d'évaluation.

Cette opération s'étendra du 5 au 16 avril 2026. L'impression des sujets est programmée entre le 19 et le 30 avril 2026.

Les élèves composeront dans leurs établissements respectifs, sous la supervision de leurs enseignants. Les épreuves écrites communes seront traitées directement sur les feuilles d'examen ou sur des copies doubles ordinaires. La responsabilité de l'organisation incombera aux directeurs des écoles primaires et des établissements privés concernés.

Il est à souligner, que cette évaluation des acquis qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique décidée par la tutelle, a été élargi aux classes de 2e, 3e et 4e années.

Lynda Louifi

ENCADREMENT DE L'ASSISTANCE AUX HANDICAPÉS

La dignité par le travail

Le Centre d'assistance par le travail et la Ferme pédagogique ouvrent une nouvelle étape dans la prise en charge des personnes à besoins spécifiques. Consacrés par un décret exécutif publié au Journal officiel, ces deux structures offrent des espaces d'accompagnement et d'apprentissage où chaque capacité peut être développée, chaque progrès valorisé et chaque parcours inscrit dans une dynamique d'autonomie et d'inclusion sociale.

Le nouveau décret exécutif n° 26-99, daté du 31 janvier 2026 et qui intervient en application de l'article 31 de la loi n° 25-01 du 20 février 2025, définit le cadre organisationnel des établissements d'assistance par le travail destiné aux personnes à besoins spécifiques. Le texte a fixé les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement de ces structures spécialisées, appelées à renforcer l'accompagnement social, professionnel et humain de cette catégorie de citoyens.

Le dispositif a pour objectif d'« assurer la rééducation et la formation des personnes à besoins spécifiques », à « leur apporter un accompagnement éducatif, social, médical et psychologique » et à « développer leurs compétences selon leurs capacités mentales, physiques et sensorielles », afin de « favoriser leur autonomie et l'acquisition d'une qualification professionnelle adaptée ou l'exercice d'une activité aménagée ». L'approche retenue a consacré une vision globale de la prise en charge, fondée sur la valorisation des potentialités individuelles. La création de ces établissements relève du ministère chargé de la Solidarité nationale ainsi que des associations à caractère humanitaire et social légalement constituées, notamment celles actives dans le domaine du handicap. Ce cadre a encouragé une complémentarité entre l'action publique et l'engagement associatif, afin de rapprocher l'accompagnement des besoins réels des bénéficiaires. Le fonctionnement des établissements s'est appuyé sur une prise en charge multidimensionnelle intégrant le suivi médical, l'accompagnement psychologique, l'encadrement éducatif et la préparation progressive à l'activité professionnelle adaptée, et ce dans l'objectif de promouvoir l'autonomie sociale et professionnelle dans un environnement sécurisé.

Le décret a distingué deux catégories d'établissements, en l'occurrence le Centre d'assistance par le travail et la Ferme pédagogique, chacun étant destiné à des profils de bénéficiaires différents, selon le degré d'autonomie et les capacités d'orientation vers une activité adaptée.



Une dynamique d'inclusion sociale.

UN CENTRE ET UNE FERME AU SERVICE DE L'AUTONOMIE

Le Centre d'assistance par le travail a été conçu pour accueillir des personnes âgées d'au moins 18 ans dont les capacités ne permettent pas l'exercice d'une activité en milieu ordinaire ou protégé. Il constitue un environnement professionnel aménagé permettant la mise en situation de travail progressive.

L'établissement sera chargé de « mettre en situation de travail les personnes à besoins spécifiques ne pouvant exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire ». Il a également été question de « veiller à l'aménagement des postes et des conditions de travail selon la nature du handicap, notamment à travers l'adaptation des équipements » et de « garantir une formation adaptée aux capacités de chaque bénéficiaire ».

Le centre devrait mobiliser un personnel qualifié chargé d'accompagner les bénéficiaires dans l'apprentissage des gestes professionnels et dans le développement de leur autonomie. Des activités à caractère social devraient être organisées afin de favoriser l'intégration collective, tandis que le suivi médical et psychologique a été assuré de manière continue.

Par ailleurs, des évaluations périodiques des capacités et des compétences des bénéficiaires ont été effectuées dans l'optique d'adapter les parcours d'accompagnement et d'identifier les possibilités d'évolution.

La Ferme pédagogique est, quant à elle, destinée à accueillir des personnes âgées d'au moins 18 ans présentant une autonomie limitée et ne pouvant intégrer ni formation professionnelle adaptée ni milieu de travail ordinaire ou protégé.

Cette structure a pour mission d'« assurer l'épanouissement des personnes à besoins spécifiques à travers des activités liées à l'agriculture et à l'élevage » et de « promouvoir leur autonomie ainsi que leur participation à la vie sociale ». L'environnement agricole est ainsi conçu comme un espace d'apprentissage progressif, où le contact avec la nature et les activités rurales contribuent au développement personnel. Cela d'autant plus que l 'activité agricole a constitué un support pédagogique favorisant la patience, la régularité et l'acquisition de compétences pratiques, tout en renforçant les interactions sociales et le sentiment d'appartenance à la collectivité.

Sihem Bounabi

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Un nouveau décret pour améliorer l'accessibilité

LE MINISTÈRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, hier, la publication d'un décret exécutif destiné à faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, faisant savoir que ce texte s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la loi relative à la protection et à la promotion de cette catégorie de citoyens, en particulier son article 32. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Le département de la solidarité nationale a précisé : « Le décret vise à établir un cadre réglementaire clair définissant les responsabilités des différents secteurs ministériels et des organismes publics en matière d'accessibilité. » Et de souligner que « l'objectif est de mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de garantir un environnement adapté, permettant aux personnes aux besoins spécifiques de participer pleinement et efficacement aux différents domaines du développement et de jouir de leurs droits fondamentaux ». Il a également été indiqué que cette initiative s'inscrit pleinement dans le respect des engagements internationaux ratifiés par l'Algérie, dont la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Par ailleurs, le texte prévoit également la création d'une Commission nationale chargée de la facilitation de l'accès des personnes aux besoins spécifiques et plus spécialement les personnes à mobilité réduite « à l'environnement physique, social, économique et culturel ». Cette commission regroupera des représentants de plusieurs départements ministériels, d'organismes publics ainsi que des associations actives dans le domaine du handicap. Elle aura pour mission « d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes sectoriels relatifs à l'accessibilité » et de « proposer des mesures susceptibles d'améliorer la participation des personnes concernées à la vie sociale, professionnelle et économique ».

Sihem B.

CÉLÉBRATION DU 22 FÉVRIER

L'union sacrée entre le peuple et l'armée

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a célébré, hier, 22 février, « la Journée nationale de fraternité et de solidarité entre le peuple et l'armée pour la démocratie », consacrant l'un des moments forts de la vie politique récente du pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Le MDN a affirmé que « le 22 février est la Journée nationale de fraternité et de solidarité entre le peuple et son armée pour la démocratie », symbolise la convergence des volontés populaires et institutionnelles autour de la préservation des fondements de l'État et des choix nationaux.

Le ministère a rappelé que le 19 février 2020, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait signé la proclamation officielle faisant du 22 février une journée nationale dédiée à « l'unité entre le peuple et son armée pour la démocratie ». Cette décision a été matérialisée par un décret présidentiel, consacrant institutionnellement la portée historique de cette date dans la mémoire collective, célébrant la position historique du peuple algérien, uni à son armée, pour instaurer la démocratie. L'objectif étant également d'inscrire cette journée dans une dynamique de rappel des moments de mobilisation nationale autour des valeurs de cohésion et de stabilité.



Fraternité pour la démocratie.

La célébration de cette journée intervient ainsi comme un rappel du rôle structurant de l'unité nationale dans la consolidation des institutions de l'État et dans la préservation des acquis de la stabilité sociale et politique.

En outre, la commémoration de cette date revêt une dimension politique affirmée, dans la mesure où elle symbolise, selon les autorités, la rencontre entre la dynamique sociale et les institutions de l'État. Sur le plan politique, cette commémoration véhicule également un message de continuité de l'État et de rejet des ruptures susceptibles d'affecter l'équilibre institutionnel. Elle intervient dans un contexte où les autorités entendent réaffirmer l'importance du dialogue national, de la stabilité sociopolitique et de la consolidation des mécanismes démocratiques progressifs.

Ainsi, le 22 février apparaît comme un symbole politique porteur d'une double lecture, celui d'une mémoire d'un mouvement populaire et affirmation d'un projet étatique fondé sur la cohésion nationale et la souveraineté institutionnelle.

Il convient de rappeler que le 22 février renvoie au mouvement de contestation populaire « Hirak », marqué par une forte mobilisation citoyenne dans plusieurs régions du pays. Cette dynamique sociale avait exprimé des revendications liées à la vie politique traduisant l'émergence d'un discours collectif revendiquant davantage d'ouverture politique, de réformes institutionnelles et de participation citoyenne à la gestion des affaires publiques. Les manifestations de cette période s'étaient distinguées par leur caractère pacifique et par la forte participation de différentes catégories de la population, traduisant une volonté collective de changement dans le cadre de la stabilité nationale marqué par le fameux slogan « Djich, Chaab, Khawa, khawa », mettant en avant la fraternité entre le peuple et les l'armée nationale populaire.

Ce moment historique a contribué à redéfinir le rapport entre les citoyens et les institutions publiques, mettant en avant l'importance du dialogue comme mécanisme de gestion des attentes sociales et politiques. Les appels à une transition progressive vers un modèle politique plus inclusif s'étaient alors accompagnés d'un discours insistant sur la préservation de l'unité nationale et de la continuité de l'État. Avec l'institutionnalisation de cette date comme journée nationale, les plus hautes autorités du pays œuvrent ainsi à inscrire cet épisode dans une perspective mémorielle officielle, transformant un élan populaire en symbole de cohésion nationale. Cette démarche s'inscrit également dans une logique politique visant à concilier mémoire collective, stabilité institutionnelle et évolution graduelle du cadre démocratique.

Sihem Bounabi

TRAGÉDIE DU BUS DE OUED EL-HARRACH

Les quatre mis en cause renvoyés devant la justice

CINQ MOIS après la chute dramatique du bus de Oued El-Harrach, le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beïda a décidé, hier, de renvoyer les accusés devant le tribunal, estimant que les éléments réunis au cours de l'enquête sont suffisants pour que l'affaire soit jugée. Le procès devrait s'ouvrir le 8 mars prochain. Quatre mis en cause sont actuellement placés en détention provisoire sous mandat de dépôt depuis le 19 août 2025. L'accident, survenu le 15 août 2025, impliquait un bus assurant la liaison Réghaïa – Tafourah (Alger). Le véhicule a chuté du haut du pont situé dans la commune d'El-Mohammadia, précisément au lieudit La Vigerie. Le drame a coûté la vie à 18 personnes, dont 14 hommes et 4 femmes. Il a également fait 24 blessés, selon les chiffres communiqués par la Protection civile.

Dès le 16 août, le parquet du tribunal de Dar El-Beïda avait ouvert une enquête préliminaire, en vue de déterminer les circonstances exactes de la tragédie. Dans ce sillage, le procureur de la République près le tribunal de Dar El-Beïda, Rostom Mansouri, avait annoncé le placement en détention provisoire de quatre individus soupçonnés d'être impliqués dans l'accident. Il s'agit du conducteur du bus, de son receveur, du propriétaire du véhicule et de l'agent du service de contrôle technique ayant délivré les documents autorisant sa mise en circulation. Selon les premiers résultats de l'enquête judiciaire, déjà rendus publics le 19 août dernier par le procureur lui-même, le chauffeur et le receveur n'étaient pas « assurés ». L'expertise technique et le contrôle mécanique, menés par les experts de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale, ont conclu que « la cause directe de l'accident était le blocage du système de direction, consécutif à une panne au niveau de la rotule de direction ». « Cette défaillance a rendu le bus hors de contrôle, la surcharge constituant un facteur aggravant », a-t-il avancé. Les investigations ont aussi révélé que le système de freinage était affaibli et manquait d'efficacité, tandis que le frein à main était hors d'usage, empêchant tout arrêt d'urgence. Le contrôle technique n'avait pas mentionné ces dysfonctionnements, contrairement au rapport d'expertise mécanique établi par la police judiciaire.

Il convient de rappeler que l'enquête a révélé que le bus en question circulait en violation d'une décision d'arrêt provisoire émise par la direction des transports de la wilaya d'Alger. Par ailleurs, le procureur a précisé que « le véhicule avait été confié par son propriétaire à un chauffeur ne disposant pas des qualifications légales requises ». Au sujet des chefs d'inculpation, le chauffeur est poursuivi pour « homicide involontaire » et « blessures involontaires commis au moyen d'un véhicule de transport en commun », ainsi que pour « mise en danger directe de la vie et de l'intégrité physique d'autrui par violation délibérée et manifeste des obligations de prudence et de sécurité ». Le receveur est poursuivi pour « homicide involontaire », « blessures involontaires et mise en danger de la vie d'autrui ». De son côté, le contrôleur technique est mis en cause pour « établissement délibéré d'un document comportant des faits matériellement inexacts » et pour « mise en danger de la vie d'autrui par violation délibérée des obligations de prudence et de sécurité ». Quant au propriétaire du bus, il est poursuivi pour « utilisation d'un procès-verbal de contrôle technique comportant des faits matériellement inexacts », mettant ainsi en « danger la vie d'autrui ». Avec l'ouverture prochaine du procès, cette affaire entre dorénavant dans une nouvelle phase judiciaire attendue par les familles des victimes et l'opinion publique.

Khalil Aouir

LOI SUR LES PARTIS

Sous la loupe des députés

LES DÉPUTÉS au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) vont reprendre aujourd'hui leurs travaux en séance plénière. Cette dernière sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi organique relatif aux partis politiques, alors qu'une seconde séance plénière est prévue dans l'après-midi et consacrée à l'examen du texte modifiant et complétant la loi no 84-09 relative à l'organisation territoriale du pays. Demain, une autre séance est prévue afin de poursuivre le débat de ce deuxième texte, avant d'écouter la réponse du représentant du gouvernement aux préoccupations des députés.

Ce projet s'inscrit dans la poursuite des réformes politiques découlant de la Constitution de 2020, en accélérant la modernisation du paysage partisan et surtout d'imposer de nouvelles règles dans la pratique politique, marquée ces dernières années par des défaillances réglementaires, de l'opacité dans la gestion financière et éclaboussée par des affaires de corruption à grande échelle.

Ce projet de loi organique sur les partis politiques est en débat depuis plus d'une année.

Le gouvernement vise à réorganiser la scène politique en durcissant les règles de gestion et de financement, comme les interdictions des fonds étrangers. Ce texte impose la transparence financière, lutte contre le nomadisme politique et prévoit la dissolution des partis inactifs ou qui boycottent deux rendez vous électoraux.

Quelles sont les principales réformes du projet de loi ? En principe, il y a six dispositifs qui ont introduits des nouveautés dans ce texte qui a suscité des controverses, des réserves et des critiques de la part des formations politiques, quand il a été présenté pour la première fois par le gouvernement.

Ainsi, il est question d'imposer une éthique avec un contrôle de plus en plus renforcé, avec de nouvelles conditions d'agrément, de l'obligation de dépôt d'un rapport financier annuel et la transparence des ressources de chaque parti. Dans ce cadre, le financement étranger est strictement interdit, passible de sanctions sévères en cas de délit.

S'agissant du nomadisme partisan qui a fait des dégâts importants sur la crédibilité de la pratique politique, le texte prévoit une déchéance automatique du mandat de l'élu qui change de parti en plein mandat électoral. Le durcissement de la lutte contre ce nomadisme est devenu une nécessité, en raison des dizaines de cas survenus lors des précédentes mandatures.

Autre nouveauté du texte de loi dans la représentation au sein des assemblées populaires nationales, locales et wilayales, ce sont les quotas prévus pour les femmes et les jeunes dans les instances organiques du parti, mais aussi dans le dépôt des listes de candidatures en prévision des élections.

Le projet de loi a évoqué pour la première fois l'éventualité d'une dissolution d'un parti politique qui ne participe pas ou boycottent deux élections successives. Ce dispositif a été introduit en raison des cas nombreux de plusieurs partis, qui existent administrativement, mais qui ne participent jamais aux élections, même locales.

Ce volet vise à structurer la vie politique d'une manière générale, en imposant des règles claires pour n'y maintenir que les partis sérieux, crédibles, actifs et qui participent à la vie nationale et à l'enrichissement de la démocratie et à la défense de l'opinion publique.

Hachemi B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie couvre 83 % de ses besoins

LONGTEMPS dépendante des importations, l'Algérie est en train de rebattre les cartes de son industrie pharmaceutique. Avec 83 % de ses besoins désormais couverts par la production locale, des unités en pleine expansion et une ambition affichée d'obtenir le niveau 3 de maturité de l'OMS, le pays avance à grands pas vers la souveraineté sanitaire et s'impose progressivement comme un acteur crédible sur l'échiquier africain du médicament. La directrice de la qualité à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), la Dr Khadidja Bouguera, a affirmé hier que «le secteur a connu un développement remarquable ces dernières années. Aujourd'hui, nous comptons 233 unités de production opérationnelles et une centaine de projets en cours de réalisation». Cette évolution traduit, selon elle, «la volonté des pouvoirs publics de consolider l'indépendance pharmaceutique et de réduire progressivement le recours aux importations». Au-delà des chiffres, c'est la nature même des produits fabriqués localement qui marque un tournant. «L'Algérie produit désormais 100 % de son insuline localement. Nous sommes l'un des rares pays en Afrique et le seul dans le monde arabe à avoir atteint cet objectif», souligne la responsable. Le pays a également développé une capacité notable dans la production de médicaments anticancéreux. «Nous produisons 54 spécialités destinées au traitement du cancer, avec près de 200 médicaments enregistrés dans cette catégorie», précise-t-elle. Au total, plus de 780 lignes de production sont actives à travers le territoire national, couvrant une large gamme de médicaments, y compris des produits complexes et biotechnologiques. Cette diversification répond à une stratégie claire : renforcer l'offre locale tout en orientant les investissements vers les segments à forte valeur ajoutée. «Lorsque le marché est saturé pour certaines classes thérapeutiques, nous orientons les opérateurs vers des produits innovants ou insuffisamment fabriqués localement», a expliqué le Dr Bouguera sur les ondes de la radio nationale. La prochaine étape est désormais identifiée, c'est la production de matières premières pharmaceutiques. Dans ce sens, plusieurs projets sont en cours, notamment au sein du groupe public Saidal.

Aymen D.

RENOUVELLEMENT DES BUS VÉTUSTES

Arrivée de 435 unités à Alger et Jijel

L'ETABLISSEMENT de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a réceptionné, hier, 338 bus de différentes catégories au port d'Alger et 97 autres au port de Djen Djen, livrés par le partenaire chinois, dans le cadre du programme d'importation de 10 000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs. La concrétisation de ce programme est supervisée par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

S. N.

EL-MENIAÂ CONFIRME SON POTENTIEL AGRICOLE

Une progression notable de la filière maïs

En vue d'évaluer l'état d'avancement de la campagne de récolte du maïs grain, de s'assurer de la disponibilité et de la préparation des infrastructures de stockage, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a effectué une visite de travail dans la wilaya d'El-Meniaâ, visant également à recueillir les préoccupations et les propositions des investisseurs engagés dans le développement des cultures stratégiques.

Dans le cadre du suivi sur terrain des filières stratégiques, Yacine Oualid s'est rendu dans plusieurs exploitations spécialisées dans la culture du maïs grain afin d'évaluer le déroulement de la campagne de récolte, qui sera suivie par les opérations de semis des céréales. Le ministre a également vérifié l'état de préparation des infrastructures destinées à accueillir la production qui, selon les chiffres qui lui ont été présentés, révèlent une hausse notable.

La filière du maïs grain enregistre une progression sans précédent dans la wilaya. La superficie cultivée est passée de 11 000 hectares en 2024-2025 à plus de 22 000 hectares durant la saison en cours, soit un doublement en l'espace d'une campagne. Dans le même temps, le nombre de producteurs est passé de 316 à 1137 investisseurs, traduisant un engouement croissant pour cette culture stratégique.

La visite de Oualid a été marquée par l'inauguration d'un centre de stockage intermédiaire d'une capacité de 5 000 tonnes, l'un des 11 centres attribués à la wilaya. Sur place, la première pierre d'un silo stratégique de 100 000 tonnes a été posée. Le ministre a inspecté l'avancement des travaux de cette infrastructure structurante.


Une production en hausse.

Ces projets s'inscrivent dans le programme national de renforcement des capacités de stockage des céréales, qui prévoit la réalisation de 350 centres de proximité de 5 000 tonnes chacun, ainsi que 30 silos stratégiques d'une capacité de 100 000 tonnes chacun, a indiqué un communiqué du ministère. Dans la commune de Hassi El-Gara, le ministre a visité des exploitations privées appartenant à de jeunes investisseurs, où la récolte du maïs se déroule en parallèle des semis de céréales. Il a examiné les moyens mobilisés, notamment les moissonneuses-batteuses, les centres de collecte et les unités de séchage. Lors des échanges avec les producteurs, plusieurs insuffisances ont été relevées. Il s'agit notamment du besoin d'augmenter le nombre de séchoirs à haute capacité, d'introduire une mécanisation adaptée aux spécificités de l'agriculture saharienne et d'assurer un approvisionnement anticipé en semences afin d'éviter tout retard entre la récolte du maïs et les semis des céréales.

Les investisseurs engagés dans le programme de développement des cultures stratégiques à El-Meniaa ont exprimé leur volonté d'élargir leurs superficies consacrées au maïs grain et aux céréales, à la lumière des résultats jugés encourageants et de l'expérience acquise lors des premières campagnes. Ces performances confirment le potentiel de la wilaya pour contribuer à l'autosuffisance nationale, notamment en maïs grain et en blé dur, ainsi que dans les filières du lait et des aliments de bétail.

Au cours de sa visite à l'exploitation de Ferrouhat Nourredine, spécialisée dans la multiplication des semences, la production de fourrages et d'arbres fruitiers, le ministre a présidé une rencontre avec des agriculteurs, des investisseurs et des éleveurs afin d'écouter leurs préoccupations et propositions relatives au développement des filières du maïs, des céréales et des viandes rouges.

Rim Boukhari

BARRAGE DE TAKSEBT

Près de 44 % de taux de remplissage

AVEC les fortes pluies qui se sont abattues sur le nord du pays au cours des mois de décembre 2025 et de janvier 2026, le taux de remplissage du barrage de Taksebt, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a augmenté. Il avoisine actuellement les 44 %. C'est ce qu'a indiqué, hier, au Jeune Indépendant le Dr Malek Abdeslam, spécialiste en hydrologie. Avec la fonte des neiges, a-t-il poursuivi, l'on s'attend à ce que ce taux augmente encore et sera dépassé dans les jours à venir et d'une façon considérable si les jours sont pluvieux.

La montée des eaux dans ce bassin d'une capacité, doit-on rappeler, de 185 millions de mètres cubes a été d'au-moins quatre mètres, soit une masse d'eau estimée à 74 millions de mètres cubes. Cependant, le Dr Malek Abdeslam considère que ce mois de février 2026 est jusqu'à présent déficitaire en pluie alors que les mois de décembre et janvier étaient excédentaires.

Quant à l'oued Sébaou, il a eu, selon les termes de notre interlocuteur, sa deuxième plus grande crue de l'année, après celle du 26 janvier 2026.

« Le débit a été mesuré à 265m3/seconde, soit près d'un million de m3/heure ou plus de 20 millions de mètres cubes en un jour «, selon le spécialiste en hydrologie. Hélas, une quantité importante de cette eau est perdue et retournera à la mer. Et selon les estimations du même spécialiste, la quantité d'eau inexploitée est estimée à au moins 200 millions de mètres cubes depuis la fin de novembre dernier avec le début des pluies.

La question fondamentale devant se poser alors est de savoir comment et quand retenir au moins 70 % de l'eau qui s'écoule dans l'oued-Sébaou. Selon la politique de l'Etat en matière de l'eau, ce n'est qu'une question de temps pour voir ce rêve devenir une réalité, car cela figure en tête des priorités du pays qui entend ne ménager aucun effort pour atteindre cet objectif. De nombreuses actions sont, en effet, entreprises afin d'assurer la sécurité hydrique au moment où la sécheresse devient de plus en plus menaçante.

Saïd Tissegouine

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Une délégation namibienne à Alger

UNE DÉLÉGATION namibienne conduite par Mme Kornelia Shilunga, conseillère spéciale de la présidente de la République de Namibie et cheffe de l'unité des hydrocarbures en amont, séjourne en Algérie, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 28 février 2026.

Composée de responsables des secteurs des hydrocarbures, de l'énergie et des mines, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la découverte de l'expérience algérienne dans l'industrie pétrolière et gazière. Au programme, des rencontres de travail avec le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, ainsi que des réunions techniques avec les responsables des institutions sectorielles, visant à explorer les pistes de coopération et d'échange d'expertises. Selon un communiqué du ministère la délégation effectuera des visites de terrain dans plusieurs installations énergétiques, couvrant toutes les étapes de la chaîne de valeur, de l'exploration et la production au raffinage, à la liquéfaction et au transport du gaz.

Une visite à l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) est également prévue, pour s'informer sur les programmes de formation et le renforcement des capacités techniques.

Cette démarche illustre la volonté des deux pays d'élever leur coopération au niveau d'un partenariat stratégique, fondé sur des projets concrets et des programmes opérationnels, tout en contribuant à l'intégration africaine et au développement durable sur le continent.

R. B.

PREMIERS JOURS DU RAMADAN

Disponibilité des produits et stabilité des prix

Au quatrième jour du mois de Ramadan, les marchés enregistraient hier une abondance des différents produits alimentaires mais aussi une stabilité dans l'approvisionnement. C'est le constat établi par l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), laquelle fait également état de la poursuite de la baisse des prix des fruits et légumes et de leur stabilité parallèlement à la stabilisation de la demande.



Abondance et stabilité.

Une virée dans le marché suffit pour confirmer ce constat. Aucun produit alimentaire, principalement agricole, n'est absent des étals. L'Association nationale des commerçants et artisans, qui met en avant les informations recueillies auprès des différents marchés à travers les wilayas du pays, ainsi que des constatations effectuées dans les commerces et les grandes surfaces, a affirmé hier, dans un communiqué, que « les marchés connaissent ces jours-ci une abondance de produits de consommation en général, et de produits alimentaires en particulier, ainsi qu'une stabilité de l'approvisionnement «.

Cette disponibilité est le résultat d'un ensemble de facteurs, selon l'ANCA. Il s'agit de l'augmentation de la production agricole en général, et des légumes en particulier, suite aux précipitations précoces enregistrées cette saison, et de l'injection de quantités supplémentaires de produits de large consommation par les offices publics et les entreprises de production.

La création de nouveaux marchés à travers les différentes localités du pays a aussi contribué à une abondance de l'offre et à une stabilité des prix, selon l'Association, qui relève « une baisse relative des prix de certains produits « au niveau des marchés des fruits et légumes, et ce comparativement aux jours précédant le mois sacré du Ramadan, période durant laquelle la demande était forte et la pression sur le marché élevée, selon les précisions de l'ANCA. L'association prévoit d'ailleurs une baisse des prix les prochains jours.

LES RÉSULTATS D'UNE DÉMARCHE ANTICIPATIVE

« La baisse et la stabilité des prix des fruits et légumes durant ce mois sacré va se poursuivre parallèlement à la stabilisation de la demande «, a affirmé l'Association des consommateurs, rappelant aux commerçants détaillants le fait que les marchés de gros resteront ouverts durant tout le mois de Ramadan, après la suppression du jour de repos hebdomadaire. L'objectif est de leur permettre de s'approvisionner quotidiennement pour répondre aux besoins de leur clientèle et ainsi éviter d'éventuelles ruptures dans l'approvisionnement. Ainsi, l'approche anticipative adoptée par les pouvoirs publics en prévision du mois de Ramadan a porté ses fruits sur le terrain. Plusieurs mesures ont, en effet, été prises en vue de parer et d'anticiper toute tension éventuelle, surtout que la demande sur plusieurs produits alimentaires et de première nécessité enregistre une hausse considérable.

Le suivi de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation durant le mois de Ramadan est assuré par une cellule de veille. Un dispositif placé sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en y associant l'ensemble des secteurs concernés ainsi que les services de sécurité. Une mesure adoptée en application des instructions du président de la République portant sur la nécessité de réunir toutes les conditions à même de permettre aux citoyens de passer le mois de Ramadan dans la sérénité et la quiétude. En visite à cette cellule de veille, à la veille du début du mois sacré, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, avait insisté sur la nécessité d'assurer un approvisionnement régulier et suffisant à travers l'ensemble du territoire national, tout en veillant à la stabilité des prix. Il a également donné des instructions fermes pour renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés et intensifier les opérations de contrôle afin de lutter contre toute forme de spéculation ou de perturbation du marché.

Lilia A. A.



MÉDÉA

Ouverture de 50 restaurants de solidarité

PAS MOINS de 50 restaurants agréés ont ouvert leurs portes pour servir des repas chauds sur table ou à emporter pour les personnes nécessiteuses et les conducteurs de passage à l'heure de la rupture du jeûne. Selon Mohamed Lamine Rehailia, directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), il a été veillé au strict respect des consignes données pour l'ouverture de ces restaurants en ce qui concerne le respect des normes en matière d'hygiène, de stockage des aliments et des conditions de sécurité. « Des efforts ont été déployés pour augmenter le nombre de repas à emporter au niveau des restaurants de l'Iftar sachant qu'il y a des familles qui sont dans le besoin et qui préfèrent rester anonymes «. Mais la palme revient aussi à la générosité des bienfaiteurs pour l'approvisionnement des restaurants qui sont suffisamment approvisionnés, d'une part, et à l'engagement des bénévoles dont un grand nombre de femmes qui viennent dès le matin pour s'occuper des tâches de nettoyage, de tri des aliments et de préparation des repas d'autre part. Il est rappelé que les restaurants sont soumis à des contrôles impromptus qui sont menés par des brigades mixtes composées de représentants de la DASS, de la Protection civile et de la santé. Le même responsable évoquera le bénéfice de l'allocation de solidarité de 10 000 DA destinée aux familles nécessiteuses, prime dont le bénéfice est sujet à inscription via une plateforme qui lui est dédiée et à travers laquelle plus de 72 000 familles ont été enregistrées par les services de la DASS. Mais pas seulement, dira le même responsable, des efforts ont été mis pour couvrir les besoins exprimés par la distribution de colis alimentaires par les associations caritatives et la direction des affaires religieuses et des Biens waqfs, en coordination avec les services de la DASS. En outre, la wilaya de Médéa a bénéficié cette année de 3000 colis alimentaires fournis par le Croissant-Rouge et 1000 autres colis fournis par le ministère de la solidarité, de la famille et de la condition de la femme, en sus des aides en nature des mosquées et des associations caritatives, a indiqué le DASS de Médéa.

Nabil B.

AU PRIX DE 330 DA LE KILOGRAMME

2 000 tonnes de poulet congelé sur le marché

DANS l'objectif de stabiliser le marché, en garantissant la disponibilité du poulet durant le mois de Ramadan à des prix abordables, l'Office national des aliments du bétail (ONAB) a annoncé la mise sur le marché progressivement de poulet congelé, au prix de 330 DA le kilogramme.

« L'ONAB a procédé en prévision du mois de Ramadan à la constitution d'un stock important de poulet congelé, en application des orientations du groupe Agro-logistique (AGROLOG)», a indiqué hier l'Office dans un communiqué, ajoutant que l'approvisionnement progressif du marché de cet aliment a été lancé, avec l'injection d'une première quantité estimée à 2 000 tonnes, commercialisées graduellement à travers les différents circuits de distribution agréés, avec « un prix fixé à 330 DA le kilogramme en vue de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens «.

Parallèlement à la commercialisation du poulet congelé, l'ONAB assure également la disponibilité quotidienne du poulet frais au niveau de ses points de vente afin de garantir un approvisionnement régulier et de répondre aux besoins des citoyens tout au long du mois sacré, a rappelé la même source, signalant ses différents points de vente à Alger. Ces derniers sont situés à Zéralda-Centre, Aïn Benian-Centre, Hussein Dey-Centre, Dar El Beïda-Centre, Bentalha, Sidi Moussa, Birtouta, Birkhadem, Chéraga, ainsi qu'à la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Ses produits sont disponibles aussi au niveau des tentes installées à l'occasion du mois de Ramadan à l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) à Aïn Benian, El Karia (Chéraga), Saïd Hamdine (Bir Mourad Raïs) , Ruisseau, El Kettani, Bab Ezzouar et Rouiba, ainsi qu'au niveau de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), a-t-on précisé.

A travers cette initiative, l'ONAB réaffirme «son engagement constant à assurer l'approvisionnement régulier du marché national, soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et contribuer à la stabilité des prix des viandes blanches durant le mois de Ramadan, tout en veillant à proposer des produits de haute qualité répondant aux besoins des citoyens».

Hamid B.

FILM PLASTIQUE ALIMENTAIRE

La mise en garde de l'APOCE

EN CETTE période de Ramadhan, caractérisée par une intensification des préparatifs culinaires au sein des foyers algériens, l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) appelle à une vigilance accrue concernant l'usage du film plastique alimentaire. Bien que cet accessoire soit devenu un incontournable de la conservation domestique, l'organisation souligne qu'une utilisation non conforme aux prescriptions techniques peut engendrer des risques sanitaires évitables pour les consommateurs.

L'association rappelle, dans une publication sur sa page officielle Facebook, que le film transparent utilisé pour couvrir les plats est généralement fabriqué à partir de polychlorure de vinyle (PVC) ou de polyéthylène basse densité (LDPE, code 4). Si ces matériaux sont autorisés pour un usage alimentaire, leur sécurité dépend fortement des conditions d'utilisation.

Le problème, souligne l'APOCE, ne réside pas uniquement dans le plastique lui-même, mais dans certains additifs – notamment les plastifiants – incorporés lors de la fabrication, en particulier pour le PVC. Sous l'effet de la chaleur, au contact d'aliments gras (viandes, sauces, plats mijotés) ou acides (tomates, citron, vinaigre), ces substances peuvent migrer vers les aliments.

Des recherches scientifiques publiées dans la revue spécialisée Environnemental Science & Technology indiquent que certains composants des emballages alimentaires pourraient présenter une activité hormonale lorsqu'ils sont transférés dans la nourriture. Sans provoquer d'intoxication immédiate, cette exposition répétée et cumulative soulève des interrogations sur les effets à long terme.

Pour l'APOCE, la question dépasse le simple cadre domestique, elle touche à la sensibilisation du consommateur et à la culture de prévention sanitaire. L'association insiste sur la nécessité de mieux informer les ménages sur les conditions d'utilisation des produits dits « alimentaires ».

L'organisation insiste sur le fait que l'étiquette « alimentaire » n'est pas une garantie universelle. Elle regrette que la conformité aux normes soit trop souvent confondue avec une sécurité absolue, quel que soit l'usage.

Pour une utilisation sécurisée, l'association recommande de réserver le film plastique exclusivement au recouvrement des denrées froides ou conservées à température ambiante. Il est primordial d'éviter tout contact direct entre la pellicule plastique et des plats chauds, gras ou présentant une forte acidité, car ces conditions favorisent le transfert de substances chimiques vers la nourriture.

Par ailleurs, l'organisation déconseille formellement l'usage du film plastique lors du réchauffage au four à micro-ondes. Pour une démarche plus saine et écoresponsable, il est préférable de se tourner vers des alternatives durables et inertes, telles que les contenants en verre, en céramique ou en acier inoxydable, qui garantissent une conservation sans risque pour la santé.

En période de forte consommation, notamment durant le Ramadan où la préparation et la conservation des plats s'intensifient, l'APOCE appelle à adopter des réflexes simples mais essentiels.

Lynda Louifi

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Un rappel à l'ordre pendant de Ramadan

À chaque mois de Ramadan, les villes changent de rythme. Les rues se vident en matinée, s'animent timidement l'après-midi, puis s'embrasent à l'approche de l'iftar. À mesure que l'heure de la rupture du jeûne approche, la circulation se densifie, les klaxons s'impatientent, les moteurs grondent. Dans cette course contre la montre, quelques minutes deviennent parfois une obsession. Et c'est précisément à cet instant que le danger surgit.



Une course contre la montre quotidienne.

Consciente de cette réalité récurrente, la Délégation nationale à la sécurité routière a lancé une campagne nationale de sensibilisation placée sous le slogan fort : « Ramadan nous rassemble… Non aux accidents de la route qui nous séparent ». Un message simple, mais chargé de sens, qui rappelle que la route ne doit jamais devenir le théâtre de drames évitables.

Le Ramadan est un temps de piété, de retenue et de patience. Pourtant, paradoxalement, il s'accompagne souvent d'une montée des comportements à risque sur les routes. L'approche de l'iftar constitue un moment critique : conducteurs pressés de rejoindre leurs familles, employés quittant tardivement leur travail, parents tentant de faire les dernières courses, taxis et bus multipliant les trajets.

L'empressement pousse certains automobilistes à adopter une conduite dangereuse entre excès de vitesse, dépassements périlleux, franchissement imprudent des feux, non-respect des priorités. La fatigue accumulée au fil de la journée, la déshydratation et parfois une baisse de concentration aggravent la situation. Les réflexes sont moins vifs, l'attention se relâche, l'irritabilité augmente. Quelques minutes gagnées peuvent alors coûter bien plus qu'un simple retard.

Face à cette réalité, les services de la Délégation ont mobilisé leurs représentations locales dans l'ensemble des wilayas. Des sorties de proximité ont été organisées sur les grands axes routiers, dans les centres urbains, aux abords des gares routières et des stations-service.

En coordination avec les services de sécurité et les partenaires associatifs, des dépliants de sensibilisation ont été distribués aux conducteurs. Les équipes sur le terrain rappellent les principes fondamentaux de la conduite sécurisée en période de jeûne : réduire la vitesse, respecter la distance de sécurité, éviter les manœuvres brusques, anticiper les ralentissements, s'arrêter et se reposer en cas de fatigue excessive. Le message central est clair : la prudence doit primer sur la précipitation.

En Algérie, la route reflète parfois une culture de l'urgence. L'idée d'arriver « juste à temps » avant l'appel à la prière de l'iftar devient un défi personnel. Mais cette tension collective transforme les axes routiers en zones à haut risque.

Les spécialistes de la sécurité routière rappellent que le jeûne n'est pas en cause en soi. Ce sont les comportements adoptés qui créent le danger. La spiritualité du mois sacré appelle à la maîtrise de soi, à la patience et à la solidarité. Sur la route, ces valeurs devraient se traduire par davantage de courtoisie et de respect mutuel.

Un conducteur qui ralentit, qui laisse passer un piéton ou qui renonce à un dépassement risqué participe à cette solidarité invisible qui protège des vies.

Or les campagnes et des slogans, la sécurité routière demeure une responsabilité partagée. Les autorités peuvent sensibiliser, contrôler et sanctionner, mais la décision finale appartient toujours au conducteur.

Le Ramadan est un mois de rassemblement familial. Chaque soir, les foyers s'illuminent autour de la table de l'iftar. Derrière chaque volant se trouve un parent attendu, un enfant espéré, un proche indispensable.

La Délégation nationale à la sécurité routière rappelle ainsi que préserver des vies, c'est aussi préserver des familles. Car si Ramadan est le mois du pardon et de la générosité, il ne doit jamais devenir celui des sirènes d'ambulance et des drames routiers. Sur la route comme dans la vie, la patience reste la meilleure destination.

Aymen D.

BÉJAÏA

Plongée dans les premiers jours du mois sacré

À BÉJAÏA, le Ramadan ne s'installe pas simplement dans le calendrier ; il s'empare de la ville, de la brise marine, de la Casbah jusqu'aux sommets de Gouraya. Les premiers jours de ce mois sacré dégagent une atmosphère unique, mêlant ferveur spirituelle, frénésie gourmande et une solidarité qui semble inscrite dans la pierre de la ville.

Une effervescence particulière est observée dans les marchés. Dès les premières lueurs du jour, les marchés emblématiques comme Souk El Asr, le marché des Babors ou encore celui d'Ihaddaden s'animent d'une énergie contagieuse.

L'air se charge d'odeurs familières : celle de la coriandre fraîche, de la menthe et, surtout, du pain traditionnel. On s'arrache la Khobz Eddar, parsemée de grains de nigelle, la galette kabyle (Aghroum) ou encore El-Metloua tout juste sortie du four. Les pâtisseries orientales, notamment la Z'labia, font leur grand retour, attirant des files d'attente où l'on discute déjà, avec passion, du menu du soir.

Les files se forment partout : devant les étals de dattes, de fruits et légumes, les boucheries, les boulangeries et les magasins d'alimentation générale. On achète tout et rien, dans un ballet incessant qui se répète le matin comme l'après-midi.

Passé 17 heures, une étrange mutation s'opère. Le brouhaha observé une bonne partie de la journée laisse place à un calme presque contemplatif. Dans la haute-ville, les ruelles étroites deviennent le théâtre d'une attente paisible. C'est le moment où les Béjaouis se retrouvent à la mythique place Gueydon, les yeux rivés sur l'horizon bleuté du port, pour « tuer le temps ». On y discute météo, football ou souvenirs, tandis que les plus jeunes préfèrent une balade vers le Cap Carbon pour respirer l'air pur avant la rupture du jeûne.

Quand l'appel à la prière du Maghreb résonne depuis les minarets, Béjaïa s'arrête net. Les rues se vident instantanément. Un silence presque légendaire s'empare de la ville.

Sur les tables, la Chorba Frik, soupe de blé concassé, règne en reine incontestée, souvent accompagnée de boureks croustillants. Mais à Béjaïa, l'huile d'olive de la région demeure l'invitée d'honneur, arrosant généreusement les plats de légumes et les salades. C'est un moment de gratitude et de retrouvailles familiales où la fatigue de la journée s'évapore dès la première gorgée d'eau et les premières bouchées de chorba.

Si la journée est empreinte de retenue, la nuit appartient à la fête et à la spiritualité. Après la prière du Tarawih, la ville change de visage. Les cafés du centre-ville et de la côte, notamment à la Brise de Mer, se remplissent. On y joue aux dominos, on boit du thé à la menthe et l'on refait le monde. Des soirées de chaâbi ou de musique kabyle traditionnelle s'improvisent souvent dans les quartiers, prolongeant la magie jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Les « Restaurants de la Rahma » ouvrent leurs portes, portés par des bénévoles qui incarnent l'hospitalité légendaire de la région.

Les premiers jours du Ramadan à Béjaïa constituent une transition douce vers un rythme plus humain. Entre la rigueur du jeûne et la chaleur des soirées, la cité de Yemma Gouraya prouve, une fois de plus, qu'elle sait cultiver l'art du partage et de la sérénité.

Le Ramadan à Béjaïa est bien plus qu'une simple pratique religieuse ; c'est une parenthèse enchantée où le temps semble suspendu entre les vagues de la Méditerranée et les falaises du mont Gouraya. Au-delà de la faim et de la soif, ces premiers jours rappellent aux Béjaouis l'essentiel : la valeur d'un sourire échangé sur une place publique, la chaleur d'une main tendue et le plaisir simple d'une table partagée.

N. Bensalem

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Par Cheikh Tahar Badaoui

De même, est autorisé à rompre son jeûne celui qui souffre d'une maladie l'empêchant de jeûner ou qui part en voyage dont la distance entraîne la réduction à deux prosternations (raka'at) des tétras prières :(Dhohr ,'Asr et 'Icha) , soit aux environs de quatre vingt kilomètres, même s'il n'en sent pas la nécessité. Celui ci est tenu à remplacer les jours rompus, à titre compensatoire, mais il est préférable qu'il jeûne eu égard aux bienfaits de ce mois.

Celui qui effectue un voyage dont le parcours est en deçà du seuil fixé et croyant qu'ainsi la rupture du jeûne lui est permise, rompt son jeûne n'aura pas d'expiation à faire, mais devra remplacer le ou les jours rompus, car l'expiation n'est imposée que dans des cas précis tels l'homicide involontaire, et surtout à celui qui blasphème et bafoue la sacralité du mois de Ramadan.

L'expiation s'opère par le fait de nourrir soixante pauvres ou jeûner soixante jours, d'une manière successive (l'opération s'annule d'elle même en cas de rupture d'un jour fut- ce involontairement) ou de libérer, le cas échéant, un esclave. Cette pratique fût scrupuleusement suivie en Islam car elle constitue, sans équivoque l'un des moyens les plus indiqués pour la promotion de l'homme, par le bannissement de l'esclavage qui fût jadis l'institution, tant sauvegardée par les polythéistes durant toute la période préislamique et reste encore jusqu'à nos jours, envenimante dans certaines contrées de la planète, au même titre que la ségrégation raciale qui sévit encore aujourd'hui, surtout dans les pays pseudo développés.

Même en jeûnant deux mois consécutifs ou en nourrissant soixante pauvres en guise de compensation des jours rompus exprès par diffamation au mois sacré, il ne peut restituer à ce mois de Ramadan ses droits usurpés, ni s'acquérir une quiétude morale, encore moins le repos de la conscience. Cependant, s'impose un beau repentir et le devoir d'implorer le Seigneur pour pardonner les péchés.

Quiconque passe la nuit dans un évanouissement et ne prend connaissance qu'après l'aube aura à jeûner un jour en compensation. Le jeûneur ne doit en aucune façon cohabiter, le jour avec son épouse et doit éviter tout ce qui risque d'altérer son jeûne par attouchement ou autre… La même sentence (la keffara) indiquée ci-dessus, lui serait infligée s'il rompait volontairement son jeûne par ces subterfuges.

LES PIEUSES PARATIQUES DE RAMADAN (TARAWIH) ET LES IMPLORATIONS

Quiconque accomplit le mois de Ramadan dans la foi et la recherche de l'agrément divin, se verra pardonner tous ses péchés précédents. Quiconque illumine les veillées du mois de Ramadan par des prières et bonnes actions de toute nature, pourrait aspirer à une vie paisible et sereine d'ici-bas et, auprès de Dieu avec un accueil des plus solennels au sein de son Royaume.

Il convient de préciser que ces prières nocturnes se pratiquent généralement dans les mosquées, depuis que le calife ,Umar que Dieu agrée son âme, rassembla de son vivant, les fidèles pour prier pendant les veillées de Ramadan sous la direction d'un Imam, pratique inconnue jusqu'alors. Il est permis néanmoins au fidèle de s'en acquitter chez soi. La Dame noble 'Aïcha mère des croyants et épouse du Prophète, que Dieu agrée son âme rapporte à ce propos que le Messager de Dieu, soit pendant le Ramadan ou pendant les autres mois de l'année, n'a jamais effectué plus de treize prosternations (raka'a), le nombr impair étant scrupuleusement observé.

La Grâce divine s'étend à toutes les créatures de Dieu et le Seigneur lui-même par sa Majesté Suprême incite ses serviteurs à l'implorer pour expier leurs péchés et les guider dans la voie du Salut.

Le Saint Coran énonce en effet : « Si mes serviteurs t'interrogent à Mon propos, alors Je suis tout proche. Je réponds à l'appel de celui qui m'implore. Qu'ils répondent à mon appel et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient guidés dans la bonne direction. » (Sourate dite « la Vache » ou « Al Baqarah ». On rapporte de source officielle que ce Verset fût révélé lorsqu'un bédouin demanda au Prophète de savoir si Dieu est près de nous ou alors loin des hommes et où Se trouve notre Seigneur ?

Le jeûne du mois de Ramadan nous enseigne l'évasion spirituelle ; celle-ci se manifestant par des prières. Notre Seigneur, en retour, exhausse par sa Miséricorde les vœux de ses fidèles. Ainsi, l'on contemple aisément la Grâce divine qui s'étend sur l'ensemble des créatures de Dieu et surtout sur ceux qui implorent leur Seigneur par crainte et amour en vue d'agréer leurs actions et les accueillir dans l'Au-delà parmi ses élus.

Le Prophète nous définit éloquemment cette relation : « Seigneur serviteur » en ces termes : « Pas un musulman qui invoque Dieu, à Lui la Puissance et la Gloire, en lui adressant ses prières, ne comptant ni péchés ni rupture de lien de parenté, sans que Dieu ne l'exhausse : soit en répondant à son appel, soit en lui épargnant la récompense pour la vie future dans l'Au-delà, soit en le protégeant d'un préjudice imminent qui pourrait éventuellement l'atteindre. ».

Le Prophète, Salut Divin Sur Lui, nous incite par cette parole éloquente, à purifier l'habit, le toit, la nourriture, tout notre environnement social en général, pour voir ensuite tous nos vœux exhaussés et nos actions agréées. Notre Vénéré Prophète met en outre, l'accent sur le caractère attentif du fidèle surtout lorsqu'il implore son Seigneur, comme suit : « Les cœurs sont comme
des récipients, dont certains sont plus vastes que les autres. Lorsque vous implorez Dieu pour quelque chose, faites le avec la ferme conviction d'être exhaussés ; car Dieu n'exhausse guère la prière émanant d'un cœur absent et inattentif. ».

L'on assiste dans la vie courante, que plusieurs cas graves de maladies, parfois incurables, furent guéris seulement par ce genre de prières après que la médecine expérimentale ait déclaré à leur égard, son impuissance d'agir.

En effet, une femme raconta à un éminent professeur de médecine qu'elle embrassa l'Islam après qu'elle. eût rêvé du Prophète Salut Divin Sur Lui qui lui offrit le Saint Coran entre ses mains. Cette noble dame fût atteinte quelques années après d'une tumeur maligne du sein, incurable puisqu'arrivée à son stade final. Par le grand amour qu'elle eût envers Dieu, elle implora son Seigneur, seul à seul, avec dévouement, humilité et confiance sans égal. Puis, en se réveillant d'un sommeil de plomb dans lequel elle fût involontairement plongée, et en passant par acquit de conscience sa main sur son sein, elle y vit disparaître la tumeur. Emue de cette surprise soudaine, la noble dame alla voir son médecin traitant qui refusa pour son cas, toute tentative d'intervention chirurgicale eu égard au degrés très avancé de la maladie. Le médecin à son tour, stupéfait par l'événement, l'examina et lui confirma la guérison.

JEÛNER POUR S'ADRESSER A DIEU

Jeûner n'est pas seulement de s'abstenir de se nourrir ou de s'abreuver dès l'aube jusqu'au coucher du soleil, plusieurs créatures animales en font autant, sans parler des gens appartenant aux autres dogmes que l'Islam. C'est là une conception erronée et négative du jeûne, n'ayant rien à voir avec le véritable sens de cet acte d'adoration que Dieu a prescrit à ses serviteurs, à la fois comme une obligation et une thérapie pour le corps et l'esprit.

Ainsi, celui qui s'adresse à une autre divinité que Dieu Allah le Puissant et met en lui sa confiance, son jeûne n'aura aucune valeur aux yeux de Dieu, car il s'agit là d'une action louable en la forme certes, mais viciée de l'intérieur. Le dernier Verset coranique de la Sourate dite « la Grotte ou la Caverne » ou « Al Kahf » met cette vérité spirituelle en évidence : « Dis : « Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Seigneur est un Dieu Unique !

Quiconque, donc, espère à la satisfaction de son Seigneur, alors, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe, dans son adoration, aucune autre divinité. » Il en est de même pour celui qui sème la sédition et fomente des troubles pour combattre Dieu et son Prophète et pour celui dont le cœur est plein de haine et de ressentiment pour ses semblables et œuvre à diviser ses frères et semer des discordes entre eux, à l'effet de les affaiblir et mieux régner sur, bafouer les droits des démunis, les exploites sans scrupule et sans soutien.

LA CUISINE DE mes racines

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



TAJINE DE POISSON



un délicieux et savoureux tajine de poisson bien parfumé aux saveurs maghrébines un plat algérien très raffiné qui plaît à tout les coups c'est des boulettes de poissons cuit dans une sauce tomate bien parfumée d'épices à déguster avec un bon pain

INGRÉDIENTS:

500g de filet de merlan, ou du cabillaud frais et surtout pas du surgelé.
2 gousses d'ail.
1/2 bouquet de coriandre et 1/2 bouquet de persil.
2càs d'huile
Sel et poivre.
1pincée de curcuma.
1 pincée de gingembre.
1/2 cc de cumin
1/2 cc de paprika
2càs de chapelure
Pour la sauce:
1 cube de Jumbo (cube de légumes).
3 tomates coupées en petit morceaux ou passées au mixer en ôtant les graines.
3gousses d'ail dégermées et émincées.
1cc de cumin.
1cc de paprika.
1cc de sucre
Poivre.
Coriandre et persil ciselé pour la fin de cuisson.
3cas d'huile d'olive
2 feuilles de laurier
1cc de concentré de tomate

PRÉPARATION:

Le poisson doit être lavé et vidé et tout les arêtes retirés, passez-le au robot avec toutes les épices, l'ail, la coriandre et le persil et mixez.
Versez votre préparation dans un saladier et ajoutez la chapelure
Formez des boulettes ou des kefta (des boulettes ovales). Et réservez sous un film alimentaire au frais.
Dans une marmite ou un tagine, mettez l'huile le cube jumbo, l'ail et faites revenir, ajoutez les dès de tomates ainsi que les épices une feuille de laurier et la sauce tomates.
Versez un verre d'eau de 250ml jusqu'à 300ml, laissez bouillir quelques minutes, ajoutez les boulettes délicatement dans la sauce, baissez le feu et laissez cuire 20min le temps que la sauce épaississe.
Rectifiez l'assaisonnement attention au sel votre cube or et déjà bien salé éteindre le feu et ajoutez le persil et la coriandre ciselées. Servir avec du riz blanc.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!!

FAGOT DE CREVETTES



Voila des fagots de crevettes au brick et a la chermoula, de délicieuses gâteries a servir pour embellir notre table de ramdhan, vous pouvez éventuellement remplacer la marinade de chermoula par du pesto ou du curry comme bon vous semble.

INGRÉDIENTS

12 crevettes entières
2 feuilles de brick
4c a soupe d'huile pour la friture
Pour la chermoula
1 gousse d'ail
1/2cc de cumin en poudre
Le jus 1/2 citron-sel
1cc de persil ou coriandre hachée
3c a soupe d'huile d'olive

PRÉPARATION

Dans un mortier ou un petit robot mélangez, la gousse d'ail coupée en 4, le cumin et moudre en y ajoutant l'huile d'olive, le jus de citron, le persil et puis sel.
Décortiquer les crevettes en laissant l'extrémité côté queue ensuite mettez-les dans le bol avec la chermoula, laisser les crevettes marines au frais au moins 2 heures.
Coupez les feuilles de brick en bandelettes de 2cm de largeur et sur le coin de chaque bandelette posez une crevette en laissant la queue à l'extérieur. Enroulez-la sur la bandelette et faire ainsi avec le reste de crevettes.
Dans une poêle mettre l'huile à chauffer et faites cuire les fagots des deux cotés quelques secondes et posez-les sur un papier absorbant et puis servir avec une sauce au yaourt.

TARTE AU CHOCOLAT



Je vous propose un grand classique de la pâtisserie française la Tarte au Chocolat sur une base de pâte sablée et une ganache au chocolat, du pur bonheur, une tarte très simple et surtout rapide à réaliser à tout moment. Une recette 100% CAP Pâtisserie réalisé il y a 3 ans dans le cadre de mes entrainements pour le cap.

INGRÉDIENTS:

Pour la pâte sablée
200g de farine
100g de beurre ramolli coupé en des
1 œuf
80 g de sucre glace
Une pincée de sel
Pour la ganache
250g de chocolat noir
20cl de crème liquide entière 30% MG
50g de glucose ou 25g de miel
30g de beurre

PRÉPARATION

Dans un saladier déposer le beurre et le sucre glace et le sel et mélanger ajouter progressivement la farine tamisée et l'œuf
Mélanger la pate rapidement et rouler-la en boule et abaisser-la en en petit disque et réserver-la au frais sous un film alimentaire pendant au moins 30min ou 1h
Sortir la pate froide, étaler-la au rouleau sur épaisseur de 3mm en effleurant légèrement le plan travail de farine et déposer-la sur votre cercle a tarte de 22cm ou votre moule.
Foncer bien les bords.
Piquer la pate à l'aide d'une fourchette et réserver votre tarte au frais pendant 30min
Faites cuire votre tarte a blanc dans un four préchauffé a 180c pendant 25min environ
Faites fondre le chocolat noir avec 50ml de crème liquide entière et 25g de miel, le beurre.
Mélangez puis versez 50ml de crème sur le chocolat, mélangez délicatement avec une spatule et recommencez avec le reste de la crème.
Garnir le fond de tarte de ganache de chocolat et réserver au frais pour raffermir la ganache au moins 2h.

LE CONSEIL DU JOUR DU DOCTEUR MESSAOUDI – BENBOUALIA LYNDA*

La goutte est une maladie de surcharge d'acide urique qui, au fil des années, va s'accompagner d'une formation de microcristaux, lesquels vont s'accumuler à l'intérieur ou autour de l'articulation et sous la peau (tofus visibles à l'œil nu). Ces dépôts de cristaux d'urate provoquent une inflammation, sachant qu'à long terme, toutes les articulations peuvent être atteintes (pieds, chevilles, genoux, mains, poignets, coudes).
La maladie dégrade le cartilage des articulations jusqu'à l'os après plusieurs années sans traitement. Ce n'est pas une maladie due seulement à l'alimentation, mais aussi à un défaut génétique concernant le bon fonctionnement des reins à filtrer l'acide urique. Il existe des manifestations extra-articulaires : la goutte favorise ou aggrave des maladies cardiovasculaires préexistantes.
-On retrouve une association entre la goutte et le syndrome métabolique, soit une perturbation de la glycémie et des triglycérides.
-Il est à noter que l'acide urique provient de la dégradation de certains aliments riches en purines ou en fructose.
-Les purines viennent de la dégradation de cellules de protéines animales et le fructose est un sucre ; celui-ci va directement se dégrader en acide urique.
Donc il faut diminuer les :
-Viandes rouges (bœuf, veau, agneau)
-Boissons gazeuses sucrées
-Abats (foie, cervelle, rognons, cœur..)
-Anchois, sardine
-Coquillages (moules, crustacés, fruits de mer)
-Légumes sec (lentilles, pois chiches, haricots blancs, fèves...)
-Epinards, chou, chou-fleur, poireau
-Piment, poivron rouge
-Agrumes
-Mayonnaise, ketchup..
-Fromages gras et fermentés
-Pâtisseries
-Chocolats
*Ecole supérieure des sciences et technologies du sport Rachid-Harreiug Dély Ibrahim ALGER

LE POIVRE NOIR

Le poivre est une épice obtenue à partir des baies de différentes espèces de poivriers, cet épice serait aussi un allié pour faciliter la digestion. En stimulant les papilles gustatives, elles transmettent un message à l'estomac permettant d'augmenter la sécrétion d'acide chlorhydrique, améliorant ainsi le processus digestif. En médecine ayurvédique, le poivre noir est utilisé pour calmer la toux. La pipérine qu'il contient ayant des vertus antibactériennes permettant de guérir la toux d'origine infectieuse.



BOUKALA EL YOUM

Allah ya rabi bkatli 3la elmout sa3a , Wasfar louni krib n3oud lelka3a , Netlab 3la allah tetbedel assa3a , Ou nerj3ou khir melli kouna ana ou ledjma3a .



MOSTAGANEM COMMÉMORE L'ANNIVERSAIRE DU HIRAK

Unis pour la fraternité

La wilaya de Mostaganem a célébré hier la Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée à travers un programme d'activités officielles, culturelles et sportives, ainsi que des actions de sensibilisation destinées notamment à la jeunesse.



Cette commémoration a été l'occasion de réaffirmer l'attachement aux valeurs de citoyenneté, de dialogue et de paix sociale, tout en mettant en avant le rôle de la jeunesse dans la préservation de la mémoire nationale et la consolidation de la cohésion entre les différentes composantes de la société.

Les festivités ont débuté par une cérémonie officielle marquée par le lever du drapeau national et la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs, suivie du dépôt d'une gerbe de fleurs au niveau du monument commémoratif des martyrs, en reconnaissance des sacrifices consentis pour l'indépendance du pays et la préservation de la souveraineté nationale.

Dans le cadre de la valorisation du rôle de la jeunesse, le wali et la délégation qui l'accompagnait se sont rendus au siège de l'Office des établissements de jeunesse, où un programme d'animations culturelles et sportives a été présenté. Ces activités visaient à encourager l'engagement citoyen des jeunes et à consolider les valeurs de responsabilité collective, tout en mettant l'accent sur l'importance de la communication moderne pour sensibiliser cette frange de la société aux différents fléaux sociaux.

Par ailleurs, des expositions artistiques inspirées de la dimension historique et nationale de l'événement ont été présentées par les étudiants de l'École régionale des beaux-arts de Mostaganem, accompagnées de démonstrations sportives en judo et en karaté. La manifestation s'est également distinguée par une campagne de reboisement menée en coordination avec la Direction des forêts de Mostaganem, illustrant l'engagement en faveur de l'environnement.

Sur le plan sportif, un match de football a été organisé au Stade municipal, opposant l'équipe de la commune de Mesra à celle de l'École des sous-officiers des forces navales. La rencontre, disputée dans un esprit de fraternité et de compétition sportive saine, s'est soldée par la victoire de l'école des sous-officiers sur le score de deux buts à un (2–1).

Cette compétition a réuni huit équipes représentant la société civile ainsi que différents corps institutionnels, notamment la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et la Protection civile, aux côtés d'une formation militaire. La journée a été clôturée dans une ambiance festive par la remise du trophée à l'équipe victorieuse, soulignant le rôle du sport comme vecteur de rapprochement social et de promotion de l'esprit de fraternité et de solidarité nationale.

Brahim Mazi

PROMOTION DES ACTIVITÉS DE JEUNESSE À TIARET

Cap sur les communes reculées

LA DIRECTION de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tiaret a récemment lancé l'initiative « Maison de jeunes mobile » dans le but d'animer et de promouvoir le secteur de la jeunesse dans les communes éloignées. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la même direction.

Le chef du service de promotion des activités de jeunesse, Abdelkader Sebaïs, a souligné que cette initiative cible 13 communes et zones reculées dépourvues d'infrastructures dédiées aux jeunes. Elle vise à encadrer les enfants et les jeunes, à leur faire connaître les activités proposées par les maisons de jeunes et les complexes sportifs, à découvrir les talents artistiques, sportifs et créatifs, et à les encourager à s'impliquer dans le mouvement associatif.

L'initiative, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, consiste à déplacer des ateliers et diverses activités vers les zones éloignées durant les week-ends et les vacances scolaires. Les activités proposées incluent les arts plastiques et musicaux, l'informatique et les technologies, l'audiovisuel, les jeux récréatifs, le jeu de scrabble, des cellules d'écoute, ainsi que des ateliers sur l'environnement et la citoyenneté.

Ces activités sont organisées dans les établissements scolaires et les bibliothèques communales, en présence des services municipaux et des responsables du secteur de l'éducation, dans le cadre d'une coordination visant à détecter les talents, à encourager les jeunes à créer des associations locales, à soutenir leurs initiatives et à leur assurer l'accompagnement et le soutien matériel nécessaires.

La première activité de cette initiative, organisée au CEM, Benmokhtar El Habib, dans la commune de Tagdemt, a suscité un vif engouement chez les enfants et les jeunes, notamment à travers des activités expérimentées pour la première fois, telles que la radio mobile et « Micro Jeunes », en plus des ateliers de dessin et du club d'astronomie, encadrés par des animateurs issus de cinq établissements de jeunesse venus de la ville de Tiaret, selon la même source.

R. R.

ENSEIGNEMENT CORANIQUE À CONSTANTINE

Ouverture de trois nouvelles écoles

LA WILAYA de Constantine a inauguré trois nouvelles écoles coraniques, destinées aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ces structures, qui ont contribué à atténuer la pression durant le mois de Ramadhan, disposent d'une capacité d'accueil variant entre 100 et 250 places. C'est ce qu'a annoncé, hier, Belkheir Boudraâ, directeur des affaires religieuses et des wakfs.

A ce propos le même responsable a précisé à l'APS que ces nouvelles structures totalisent 20 classes d'apprentissage du Saint Coran et des cours de sciences islamiques, ces structures d'enseignement coranique relevant des mosquées Othmân ibn Affân et El Mouhadjirine Oua El Ansar , situées respectivement à la cité El Guemmas et la localité de Salah Bey au chef-lieu de wilaya en plus de celle de la mosquée, Ibrahim Bayoudh, à la ville Massinissa, située dans la commune d'El Khroub, ont été réalisées par des associations à caractère religieux en coordination avec des bienfaiteurs.

De capacités d'accueil évaluées entre 100 et 250 places, ces écoles destinées aux adultes et enfants et aux apprenants de l'annexe locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), viennent d'atténuer la pression enregistrée auparavant sur les autres structures similaires existantes, notamment en ce mois de Ramadhan ,a-t-il expliqué, soulignant également qu'une autre école de 250 places, relevant de la mosquée, Uqba ibn Nâfi, dans la commune de Zighoud Youcef, ayant fait l'objet de travaux de rénovation, a été rouverte fin décembre dernier.

La wilaya de Constantine dispose actuellement de 270 écoles coraniques, réparties sur les 12 communes dont 155 dédiées aux adultes et 115 autres aux enfants, fréquentées, au titre de la nouvelle saison 2025-2026, par près de 34.648 apprenants, tous âges confondus, selon la même source.

Par ailleurs, plus de 150 autorisations relatives à l'encadrement des prières des « tarawih » par des imams bénévoles, ont été délivrées, au titre d'un programme spécial Ramadhan.

Des conférences traitant des thèmes religieux, des concours intellectuels et autres de récitation du Saint-Coran figurent au programme du mois de Ramadhan 2026 à travers des mosquées, des centres de formation professionnelle et des résidences universitaires, a indiqué la même source.

A Constantine, le mois de Ramadhan 2026 a été marqué par la réouverture de la Zaouia Tidjania et l'école coranique ancienne, Sidi El Kettani, au sein de l'Institut national de formation des cadres religieux de Constantine, ainsi que la mosquée Al-Maghféra, dans la commune d'Aïn Smara ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation et qui ont été inaugurées lors de la récente visite du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rappelé la même source.

R. R.

LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

La JS Saoura bat l'USM Alger (2-1) et remonte sur le podium

Après une série de bons résultats, l'USM Alger est tombée à domicile, à l'occasion de la réception de la JS Saoura au stade 5-Juillet-1962 (1-2), au terme d'un match où elle est passée complètement à côté. La première mi-temps sera très équilibrée entre les deux équipes, mais aussi marquée par un grand engagement physique.

Les joueurs de la Saoura entreront vite dans le vif du sujet. Huit minutes seulement après le coup d'envoi, Bentaleb réussira à ouvrir le score. Il reprend une balle perdue de Chetti et pénètre dans la surface de réparation sans qu'aucun défenseur usmiste l'arrête, et d'une frappe, il met la balle au fond des filets. Les Rouge et Noir tenteront de revenir au score, avec deux occasions de Khaldi. D'abord, une tête qui passe au-dessus de la transversale, puis un tir repoussé par Salhi. Mais avec un jeu brouillon et une mauvaise cohésion entre les trois compartiments, ils ne parviennent pas à trouver la faille. Au moment où les Usmistes cherchent le but égalisateur, le même Bentaleb revient pour doubler la mise. Profitant d'une balle mal jouée par Chetti, il la reprend pour battre Benbot sans aucune difficulté, inscrivant le deuxième but de son équipe (39'). La Saoura mène par deux buts à zéro, l'arbitre siffle la fin de la première mi-temps. Au retour des vestiaires, Hadj Adlane change de tactique, en passant du 4-3-3 au 3-5-2, après avoir incorporé Abada et Tendeng à la place de Chetti et Merili. Un dispositif qui va porter ses fruits puisque l'équipe trouve bien ses marques et domine son adversaire. Les efforts des Usmistes seront récompensés par un but après avoir bénéficié d'un penalty. Ghacha exécute la sentence et réduit ainsi le score, on jouait la 60'. Les hommes de Hadj Adlane vont poursuivre leurs assauts, mais sans efficacité. On assiste plutôt à un jeu brouillon dû au manque de concentration et à la précipitation. Côté Saoura, l'équipe recule derrière, mais gère bien les débats du match, en axant notamment sur les contre-attaques. Le temps passe et les Rouge et Noir ne réussiront pas à remettre les pendules à l'heure. Le score restera de deux buts à un en faveur de la JSS jusqu'au coup de sifflet de l'arbitre Benyebka. Défaite amère pour l'USMA qui laisse filer d'autres points à la maison. Certes, elle accuse encore quatre matchs en retard, mais le podium commence à s'éloigner. Une victoire lors du prochain match à El-Bayadh s'impose pour gravir des places au tableau.

Stade : 5-Juillet-1962 (Alger), temps frais, pelouse en bon état.
Affluence : nombreuse. Arbitres : Benyebka, Zerhouni, Touileb.
Averts : Merili 37' (USMA). Haddouche 85' (JSS).Expl. : Akacem 85' (JSS).
Buts : Ghacha 60' s.p (USMA). Bentaleb 8' 39' (JSS).
USMA : Benbot, Che Malone, Dehiri, Radouani, Chetti (Abada 46'), Merili (Tendeng 46'), Draoui, Benzaza (Bouderbala 74'), Khaldi, Ghacha, Kamagaté (Benayad 74').
Ent. : Hadj Adlane.
JSS : Salhi, Akcem, Mebarki, Mouali, Saïdi, Zaâlani, Wayou (Maâtallah 74'), Bentaleb, Selmi, Allaoui, Alimi (Bédi 20').
Ent. : Amrani.



MCO: COUP DUR POUR OUSSAMA KADDOUR

Blessé lors du choc de vendredi face au MC Alger, le défenseur du Mouloudia d'Oran, Oussama Kaddour, a dû passer par la case chirurgie. La direction du club s'est voulue rassurante quant à l'état de santé de son joueur. Le verdict est tombé pour Oussama Kaddour. Après avoir quitté ses partenaires prématurément lors de la rencontre face au MCA, le joueur a subi une intervention chirurgicale délicate au niveau du nez. La gravité de la blessure, survenue dans le feu de l'action hier vendredi, ne laissait que peu de place au doute quant à la nécessité d'une prise en charge hospitalière immédiate. C'est à l'établissement hospitalier universitaire (EHU) 1er Novembre d'Oran que l'opération a eu lieu. Sous la supervision d'un médecin spécialiste, l'intervention s'est déroulée dans de bonnes conditions. Dans un communiqué officiel, la direction du Mouloudia d'Oran a exprimé son soutien total à son joueur dans cette épreuve. Elle a tenu à rassurer les Hamraoua : l'état de santé d'Oussama Kaddour est jugé stable. Si l'intervention est une réussite, le joueur devra désormais observer une période de repos total avant de reprendre progressivement l'entraînement, probablement avec un masque de protection dans un premier temps. Un coup dur pour le staff technique oranais qui perd un élément important.

SCANDALEUX : DEUX JOUEURS DU CRB ACCUSÉS D'INSULTES ET MENACES CONTRE LA PROTECTION CIVILE

Ils auraient insulté les valeureux agents de la Protection civile

C'EST une scène désolante, indigne du haut niveau, qui a récemment secoué le football algérien. D'autant plus choquante que ses auteurs sont censés incarner l'exemplarité, la discipline et le respect. Or, ce soir-là, les deux « professionnels » ont failli à leur statut. Le 15 février dernier, au stade Nelson Mandela de Baraki, lors de la rencontre de Coupe de la Confédération africaine opposant le CR Belouizdad à l'AS Ottho, un incident d'une gravité rare s'est produit en pleine rencontre. Selon une correspondance officielle émanant de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, deux joueurs du Chabab, Chouaib Keddad et Abdelraouf Benguit, auraient proféré des insultes et des menaces à l'encontre d'agents de la Protection civile algérienne déployés au bord du terrain pour assurer la sécurité sanitaire de l'événement. Des accusations lourdes, qui dépassent le simple coup de sang d'après-match et posent une question fondamentale : jusqu'où peut aller l'impunité sur les pelouses ? Face à la gravité des faits, la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger a officiellement saisi Walid Sadi, président de la Fédération algérienne de football et ministre des Sports, exigeant l'ouverture d'une procédure et l'application de sanctions exemplaires. Les faits remonteraient à la 88e minute du match. Un incident médical survient et, selon la correspondance officielle, Chouaib Keddad aurait exigé que les agents de la Protection civile pénètrent immédiatement sur la pelouse, sans attendre l'autorisation formelle de l'arbitre, en contradiction avec les protocoles réglementaires encadrant ce type d'intervention. Les agents, fidèles aux procédures et aux règlements en vigueur, refusent d'entrer sans feu vert officiel. Un refus professionnel, légal, conforme aux textes. Mais ce respect strict du protocole aurait déclenché une réaction d'une rare violence verbale.

« APPENDICES DE L'ÉTAT », « MÉPRISÉS » : DES PROPOS INDIGNES DE DEUX JOUEURS VISANT DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE

D'après la plainte officielle, Keddad et Benguit auraient alors proféré « une pluie d'insultes et d'expressions grossières » à l'encontre des agents présents en bord de terrain. Abdelraouf Benguit aurait même adopté une attitude agressive envers l'un d'eux, accompagnant ses paroles de menaces considérées comme indignes d'un joueur professionnel, qui plus est, envers de valeureux agents de la Protection, très respectés et admirés par l'ensemble des Algériens. Plus troublant encore : après le coup de sifflet final, les tensions ne seraient pas retombées. Les deux joueurs, accompagnés d'autres membres du club, seraient revenus interpeller les agents. Certains auraient été qualifiés « d'appendices de l'État » et de « méprisés », des termes particulièrement lourds visant des hommes en uniforme dont la mission première est de porter secours et de sauver des vies. Car ces agents ne sont pas de simples figurants d'un dispositif sportif. Ils interviennent quotidiennement dans les incendies, les catastrophes naturelles, les accidents et les situations d'urgence. Réputés pour leur courage et leur professionnalisme, les agents de la Protection civile ont à maintes reprises portées haut les couleurs de l'Algérie sur la scène internationale. Une récente étude mondiale les a même classés au 10e rang parmi les meilleurs corps de défense civile, explique l'APS, saluant leur préparation exemplaire et leur capacité à intervenir efficacement lors des catastrophes majeures. Les prendre pour cible sur un terrain de football dépasse largement le cadre d'un débordement émotionnel. Toujours selon la correspondance officielle, l'incident aurait créé un climat de forte tension dans l'enceinte du stade, suscitant l'agitation de certains supporters et faisant craindre des troubles à l'ordre public. Il aurait fallu l'intervention des services de sécurité ainsi que le sang-froid des agents concernés pour éviter une escalade.

ARGENTINE, JORDANIE ET AUTRICHE

Comment se préparent les adversaires de l'Algérie ?

Après l'annonce cette semaine des programmes des matchs amicaux de l'Algérie et de la Jordanie pour la fenêtre FIFA de mars, le tableau de préparation des acteurs du groupe J de la Coupe du Monde 2026 est désormais plus clair.



Les plans des trois adversaires des Verts — la Jordanie, l'Autriche et l'Argentine — viennent compléter celui déjà dévoilé par la Fédération algérienne. Comme révélé par la Fédération algérienne de football, les Fennecs disputeront deux rencontres amicales en Italie. Dans l'optique de préparer leur entrée en lice face au tenant du titre, l'Argentine de Lionel Messi, les coéquipiers d'Ibrahim Maza affronteront d'abord le Guatemala, formation nord-américaine, avant de se mesurer à un adversaire d'un tout autre calibre : l'Uruguay, référence sud-américaine.

La Jordanie a opté pour deux confrontations variées afin d'affiner sa préparation. Al Nashama affrontera d'abord le Costa Rica, puis le Nigéria, récent tombeur de l'Algérie en quart de finale de la CAN 2025. Ce second test, face à une sélection athlétique et expérimentée, devrait offrir des indications précieuses sur le niveau réel des Jordaniens. Adversaire annoncé d'un calibre globalement comparable à celui de l'Algérie — les deux équipes concluront d'ailleurs la phase de groupes — l'Autriche a programmé deux affiches relevées : les Black Stars du Ghana, puis la Corée du Sud. À noter que la sélection algérienne n'a plus affronté le Ghana depuis 2022, rencontre remportée 3-0. De son côté, l'Argentine ne disputera qu'un seul match amical, face au Qatar. Cette rencontre servira surtout de répétition générale après la confrontation de prestige contre l'Espagne, championne d'Europe, dans le cadre de la Finalissima, programmée quelques jours avant à Doha. Les programmes de mars offrent ainsi un premier aperçu des trajectoires de préparation dans ce groupe J. D'autres tests sont déjà prévus en juin, lors de la dernière semaine précédant la Coupe du Monde. L'Algérie devrait notamment affronter les Pays-Bas, en attendant l'identité du second adversaire. Un ultime galop d'essai qui pourrait s'avérer déterminant avant l'entrée en scène mondiale.

L'ALGÉRIE CONNAÎT SON QG/ UN COMPLEXE COMPLET POUR PRÉPARER LA COMPÉTITION

Deux annonces importantes ont été officialisées vendredi concernant l'équipe d'Algérie. D'une part, la Fédération algérienne de football a dévoilé le programme du stage de mars, durant lequel les Verts disputeront deux matchs amicaux en Italie. D'autre part, aux États-Unis, la ville de Kansas City a confirmé que la délégation algérienne séjournera au Rock Chalk Park, situé à Lawrence, pendant la Coupe du Monde de la FIFA 2026. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, l'université locale s'est réjouie de cette désignation : « C'est officiel ! Rock Chalk Park sera le camp de base de l'équipe d'Algérie pour la Coupe du Monde de la FIFA. Les Crimson and Blue se réjouissent d'accueillir les Verts au sein de leur communauté Jayhawk. » Rock Chalk Park est un vaste complexe sportif multifonctionnel implanté à Lawrence, au Kansas, dans le centre des États-Unis. Il comprend notamment un stade de 2 500 places, plusieurs terrains d'entraînement, des vestiaires modernes, des salles de préparation physique ainsi que des espaces de récupération et de détente. Des infrastructures complètes qui en font un point de chute idéal pour une sélection engagée dans une compétition internationale majeure. Le complexe est situé à un peu plus de 80 km de l'Arrowhead Stadium, enceinte où l'Algérie disputera deux de ses trois rencontres de phase de groupes. Les hommes de Vladimir Petkovic débuteront face au tenant du titre, l'Argentine, dans ce stade avant d'y conclure la phase de poules contre l'Autriche. Entre ces deux rendez-vous, ils se rendront en Californie pour affronter la Jordanie au Levi's Stadium de Santa Clara. Le climat du Kansas en juin et juillet sera également un facteur à prendre en compte. À cette période de l'année, les températures peuvent être élevées, souvent accompagnées d'une forte humidité. Des conditions qui rappellent, dans une certaine mesure, certains environnements connus des joueurs algériens, mais qui exigent tout de même une adaptation physique rigoureuse. Ce choix de Lawrence présente aussi un avantage logistique. La proximité avec Kansas City, où l'Algérie disputera deux de ses rencontres, permettra de limiter les déplacements et donc la fatigue, un point crucial dans une compétition aussi intense Côté football, les Fennecs abordent ce Mondial avec ambition. Le meilleur souvenir du peuple reste l'édition 2014, sous la houlette de Vahid Halilhodzic, conclue par une qualification historique en huitièmes de finale. Aujourd'hui, une nouvelle génération veut écrire sa propre histoire Placée dans le groupe J, l'Algérie n'a pas été épargnée par le tirage. Les hommes de Petković débuteront leur tournoi avec un énorme choc face à l'Argentine, championne du monde en titre, le 17 juin. Un test grandeur nature qui donnera immédiatement le ton de la compétition pour les Fennecs.

AOUAR FAIT SAUTER LE VERROU D'AL-HILAL

Dans un Clasico saoudien sous haute tension, Houssem Aouar a enfin trouvé la faille face à son rival. Le milieu international algérien s'est illustré avec Al-Ittihad en inscrivant un but précieux contre Al-Hilal, confirmant son importance grandissante dans l'entrejeu des Jaunes et Noirs. Dans un match compliqué, marqué par l'ouverture du score rapide d'Al-Hilal (5›) et l'expulsion précoce d'un joueur d'Al-Ittihad (9›), les coéquipiers d'Aouar ont dû faire preuve de caractère. Réduits à dix dès les premières minutes, ils ont subi la domination adverse tout en restant disciplinés défensivement, attendant le bon moment pour frapper. Sur une action parfaitement construite à la 53ème minute, le latéral Muhannad Al-Shanqeeti a délivré un centre précis dans la surface. Bien placé, Aouar s'est élevé au-dessus de la défense pour placer une tête imparable, laissant le gardien sans réaction. Un geste plein de sang-froid qui a permis à son équipe de revenir au score et de relancer totalement la rencontre. Ce but revêt une importance particulière pour l'ancien joueur de l'AS Roma. Depuis son arrivée à Al-Ittihad à l'été 2024, Aouar n'avait jamais réussi à se montrer décisif face à Al-Hilal, malgré plusieurs confrontations. Il aura fallu plus de 400 minutes pour enfin faire trembler les filets du «Zaïm» et mettre fin à cette disette symbolique. Son 10ème but cette saison, toutes compétitions confondues. Au-delà de la statistique, cette réalisation illustre l'impact croissant d'Aouar dans les grands rendez-vous. Dans un contexte défavorable, il a su répondre présent et porter son équipe, confirmant son statut de pièce maîtresse.

ALLEMAGNE : AMOURA PASSEUR, WOLFSBURG PERD

Mohamed Amine Amoura qui a été aligné de nouveau en pointe aujourd'hui a offert une passe décisive face à Augsburg mais Wofsburg a de nouveau perdu à domicile. Les locaux ont ouvert le score en première période mais les visiteurs ont égalisé à l'heure de jeu. Wolfsburg semblait se diriger vers un sixième match sans victoire de rang quand son numero 9 Algérien surgit. Amoura déborde sur le côté droit avant de servir légèrement en retrait son coéquipier Japonais Kento Shiogai qui arrive à marquer le but du 2-1 à la 70e minute et pourtant les verts vont réussir à perdre encore. C'est la troisième passe de la saison pour Amoura qui compte aussi 8 buts. En effet Augsburg va marquer deux nouveaux buts aux 87e et 90e+3›, pour s'imposer 3-2. Avec cette nouvelle défaite, Wolfsburg frise avec la zone rouge qu'elle peut rejoindre en cas de victoire du Werder de Brême.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

==========

WILAYA DE BECHAR
DIRECTION DE L'EDUCATION
DE LA WILAYA DE BECHAR
NIF 096208019031826

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/2025

Opération N° : N1 011 044 03 4808 000 008 012 083

La Direction de l'Education de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition des équipements d'un lycée 800/200R zone bleue Bechar en lots séparés :

- LOT N°= 01: Mobilier de classe et réfectoire
- LOT N°= 02: Equipement d'administration et d'auditorium
- LOT N°= 03: Equipement de climatisation
- LOT N°= 04: Matériel de cuisine

Les candidats et les soumissionnaires fabricants, représentant exclusif ou grossistes ayant un registre commerce électronique dans le domaine justifié son activité pour chaque lot, et intéressés par le présent d'appel d'offre peuvent retirer le dossier auprès du maître de l'ouvrage :

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE BECHAR
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI
RUE COLONEL ABDELKADER CHABOU – BECHAR

Les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, sous réserves des respects des règles relatives à la concurrence.

le soumissionnaire peut participer dans un lot ou plusieurs comme il peut être retenu dans un lot ou plusieurs.

Les pièces exigées

01 - Le dossier de candidature
02 - L' offre technique
03 - L'offre financière

Pièces qui composent le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont détaillées sur le cahier des charges.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposés à l'adresse sus-indiquée, sous quatre enveloppes (une enveloppe extérieure qui contiendra trois enveloppes separees, l'une comportant la declaration de candidature et l'autre l'offre technique et l'autre l'offre financière). L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03 /2025
EQUIPEMENT D'UN LYCEE 800/200R ZONE BLEUE BECHAR
LOT N°=...../OU LOTS N°S
«A ne pas ouvrir »

Les plis doivent être présentés selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité.

Le délai accordé pour la préparation des offres est de Dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel à la concurrence sur le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou l'un des quotidiens nationaux. Ce délai est tacitement prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant (avant 12 heures) au cas où le dernier jour de la durée de préparation des offres ce coïncide avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux (vendredi et samedi).

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12 heures. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, à l'adresse sus-indiquée, le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14:00 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois et 10 jours à compter de la date de dépôt des offres.

NB : Les offres transmises par voie postale ne seront pas prises en considération

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2616006212**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAIRA MESSAAD
COMMUNE DE SELMANA
NIF APC :098417225149615

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 03 /2026

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de Selmana lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation du projet :

PAVAGE DES ROUTES DU VILLAGE ELBORDJ

Les entreprises qualifiées en

1- Capacité professionnelle : ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie :**Etre qualifiées en catégorie 05 et plus (activite principal travaux public)**

2- **Capacité financiere :** ayant un moyen de chiffre d'affaire de la somme de 30.000.000.00 da des années 2023-2024-2025.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Souidania, contre le paiement de la somme de 3.400.00DA.

Les offres doivent être adressées au P/APC de Selmana Sous double plis fermé.

Les plis intérieurs « dossier candidature, plis technique, plis financier » contenants
Nom et adresse complète du soumissionnaire
« Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale»
PAVAGE DES ROUTES DU VILLAGE ELBORDJ
" À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et analyse des offres "

Et le pli extérieur portant la mention suivante :
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE SELMANA
« Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale»
PAVAGE DES ROUTES DU VILLAGE ELBORDJ
" À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et analyse des offres "
« Ajouter les références de l'appel d'offre »

Accompagnée des pièces suivantes :

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
- La déclaration de probité dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacité des condidats
 A/ capacité professionnelles
 B/ capacité financieres
 C/ capacité techniques contient :

Moyen humain , materiels et references professionnelles
Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un Mémoire Technique justificatif (selon le model ci-joint en annexe) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Mémoire Technique justificatif doit contenir les éléments suivants :
Le nom et raison sociale de la société.
La méthodologie d'exécution des travaux.
Les produits utilisés avec notamment la fourniture de fiches techniques.
Disposition prises pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier.
Le planning et délai d'exécution des travaux

2-L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire dument renseignée, signée, datée et paraphée selon le modèle ci-joint.

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un Mémoire Technique justificatif (selon le model ci-joint en annexe) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Mémoire Technique justificatif doit contenir les éléments suivants :
Le nom et raison sociale de la société.
Les moyens matériels mis en œuvre.
Les moyens humains mis en œuvre.
La méthodologie d'exécution des travaux.
Les produits utilisés avec notamment la fourniture de fiches techniques.
Disposition prises pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier.
Le planning et délai d'exécution des travaux.
Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'offre financière contient:

-la lettre de soumission dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
-le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
-le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
-Les offres doivent être déposées à l'APC DE SELMANA.
-Heurede dépôt des offres est fixée à (13 h30).
-le jour de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délais de préparation des offres
- Le délai de préparation des offres est fixé à 08 (HUIT) jours .
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 08 jours (la durée de préparation des offres)augmenté de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers à 13h45 h le jour de dépôt des offres. au siège de l'APC.
-le soummisionnaire ne peut en aucun cas modifier ou retiter son offre après le depôt

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2616006234**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE PLANIFICATION ET DU SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°...../2026
NIF / 417001007014026

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Tiaret Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l' : ACQUISITION DES AMBULANCES MEDICALISEES AU PROFIT DE DIVERSES COMMUNES

Cet avis s'adresse à tous les soumissionnaires fabricants, importateurs, concessionnaires, distributeurs, revendeurs, qualifiés dans ce domaine et disposant des capacités professionnelles, financières et techniques, conformément à la législation en vigueur sont détaillées comme suit :

a/ Capacités professionnelles : Qui répondent aux conditions suivantes :

Fabricant et Importateur : possédant un agrément définitif délivré par les autorités compétentes et un registre de commerce électronique.

Concessionnaires: possédant un agrément définitif délivré par les autorités compétentes et d'un contrat avec le fabricant et un registre de commerce électronique.

Distributeur: possédant un contrat avec le concessionnaire et un registre de commerce électronique.

Revendeur: vente en gros/ détail possédant un contrat avec le concessionnaire ou le distributeur et un registre de commerce électronique.

Et ceci pour être en conformité avec les décrets exécutifs n° 22-383 du 17 novembre 2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs et n° 22-384 du 17 novembre 2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules.

b/Capacités financières: Ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années supérieure ou égale à **19.500.000,00 DA,** justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts et C20.

c/Capacités techniques :

Références professionnelles : Ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maitre d'ouvrage public.

Le cahier des charges peut être retiré auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de Tiaret. service de planification et du suivi des programmes de développement, bureau de retrait du cahier des charges1ère étage (Rue frère Said TIARET).

Les offres se constituent d'un dossier de candidature, d' Offre Technique, et d'une Offre Financière selon la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ,ainsi que l'article 67 du décret n°15-247 du 16 -09- 2015 portantes réglementations des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires doivent accompagner leurs offres par des pièces et documents ci- après :

A. Le dossier de candidature contient : A mettre dans une enveloppe séparée portant uniquement la mention « dossier de candidature » suivie du nom du soumissionnaire et doit comporter ce qui suit :

1. Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire
2. Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire
3. Copie de statut pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Copie Attestation de dépôts des comptes sociaux pour l'année considérée pour les sociétés.
6. Numéro d'identification fiscale NIF.
7. Attestation de domiciliation bancaire RIB
8. Copie de mises à jour (CNAS, CASNOS).
9. Copie registre de commerce électronique
10. Copies des Bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts et C20.
11. Attestations de bonne exécution d'un projet similaire délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.
12. Copie d'agrément délivrée par le ministère concerné pour (Fabricant, Importateur et Concessionnaires).
13. Copie d'un contrat selon les conditions d'éligibilité.
14. Copie d'extrait de rôle apuré ou avec échéance en cour de validité.
15. Extrait du Casier judiciaire.

B -Le dossier technique: A mettre dans une enveloppe séparée portant uniquement la mention « dossier technique » suivie du nom du soumissionnaire et doit comporter ce qui suit :

1. La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint renseignée, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire.
2. Le cahier des charges renseigné, daté, signé et paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite (écrite à la main) « lu et accepté ».
3. Fiche technique descriptive bien détaillée en couleur, anonyme, avec un CD anonyme, ne devront porter aucun indication, un numéro d'identification en quatre (4) chiffres ; doit être inséré à l'intérieur d'une enveloppe fermée et anonyme
4. Attestation d'origine du produit délivrée par le fabricant.
5. planning de livraison daté, signé et paraphé.
6. Un engagement concernant le délai de garanti renseigné, daté, signé et paraphé (Selon modèle annexé au cahier des charges).
7. Un engagement concernant le délai de livraison renseigné, daté, signé et paraphé (Selon modèle annexé au cahier des charges).
8. Un engagement concernant le délai de le service après-vente renseigné, daté, signé et paraphé (Selon modèle annexé au cahier des charges)
9. Mémoire technique renseignée, datée, signée et paraphée (Selon modèle annexé au cahier des charges).

C- Le dossier financier: A mettre dans une enveloppe séparée portant uniquement la mention **« dossier financier »** suivie du nom du soumissionnaire et doit comporter ce qui suit :

1. -La lettre de soumission renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (selon le modèle annexé au cahier des charges).
2. -Le bordereau des prix unitaires (B.P.U.) dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
3. -Le détail quantitatif estimatif (D.Q.E.) de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire

Ces trois enveloppes (Offre de candidature, Offre technique et offre financière) doivent portées le Nom et L'adresse du soumissionnaire.

Les offres doivent être déposés de la Direction de l'Administration Locale, sise au siège de la Wilaya de Tiaret, service de planification et du suivi des programmes de développement et présentées dans des plis séparés portant les mentions : 1/ Offre de candidature,2/ Offre Technique, 3/ Offre Financière, Les plis seront déposés dans une 4ème enveloppe anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES INIMALES N°...../2026

PROJET : ACQUISITION DES AMBULANCES MEDICALISEES AU PROFIT DE DIVERSES COMMUNES **« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».**

La durée de préparation des offres est **fixée à Quinze (15) jours** à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux, le BOMOP et le presse électronique . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant **11h:00**.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

- Les Soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres à **11h:00** á la Direction de l'Administration Locale sise à l'adresse indiqué ci dessus.

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2631003163**

EPE – ALGERIE TELECOM – SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF
NIF : 000 216 299 033 049
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 01/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence pour la **réalisation des travaux de construction de l'Actel Ain Merane DOT-Chlef**

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités s'adresse aux entreprises qualifiées dans le domaine travaux publics, bâtiment et tous corps d'état de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires du certificat de qualification et de classification Quatre (04) et plus.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des achats de la Dot de Chlef contre paiement d'une somme de 5 000 DA non remboursable.

Le versement se fera auprès de la Banque BNA agence de Chlef au compte ayant les identifiants **(RIB) N° 001 00275 0300 000 093 83 BNA**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Les offres doivent être composées :

1- **D'un dossier administratif** : inséré dans une enveloppe séparée et fermée, en indiquant, sur l'enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **dossier administratif** »,

2- **D'une offre technique** : insérée dans une enveloppe séparée et fermée, en indiquant, sur l'enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **offres technique** »,

3- **D'une offre financière** : insérée dans une enveloppe séparée et fermée, en indiquant, sur l'enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **offres financière** »

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes

ALGERIE TELECOM EPE/SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CHLEF
A Monsieur le Directeur Opérationnel des Télécommunications de chlef
Adresse : Boulevard Ibn Badis Chlef
Appel d'offres N°01/2026
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
Réalisation des travaux de construction de l'Actel Ain Merane DOT-Chlef
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15 jours calendaires**, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux de 09h à 13h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à **13h00**.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2616006221**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA D'AZAZGA
COMMUNE D'AZAZGA

NIF : 09841518512323 1

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : 01 /2026

Le chargé de la gestion des affaires de la commune d'Azazga lance un avis d'appel d'offre national ouvert en vue de la réalisation du projet suivant : **Ramassage et de transport des ordures Ménagères au niveau de la commune d'Azazga Année 2026** alloti en 02 lots à savoir: **LOT N° 02:, Boubroune, Tirsatine, Ouarkik, Rabta, Ait Bouada, Cheurfa, , Flikki, Tinsouine, Ait Ali, Ibelkissen Tinkicht ,Tachrouft, Hendou**
LOT N° 03: Imlel (pole + village)

NB : Les opérateurs économiques intéressés peuvent soumissionner sur un lot ou deux lots. et peuvent être retenir pour un lot ou deux lots
Les opérateurs économiques admis à soumissionner, conformément aux dispositions du présent cahier des charges, sont les soumissionnaires disposant :

- **POUR LOT N°02 et LOT N°03 ;** Ayant un registre de commerce portant l'activité de nettoyage et évacuation d'ordures ménagères

Les opérateurs économiques intéressées par cet appel d'offre sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés au 3ème étage de nouveau siège APC d'azezga , rue des Chouhadas contre payement de la somme de 2.000, 00DA (deux mille dinars) par cahier des charges.
Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires (désignées) dans l'instruction aux soumissionnaires à savoir : (article 06 du cahier des charges)

- **Pour les lots N° 02et lot N° 03:**

1-Dossier de candidature :
Une déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée) ;
Une déclaration de probité (renseignée, signée, datée et cachetée) ;
Les statuts pour les sociétés ;
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
Copie extrait de registre de commerce de format électronique.
Bilans financier des (03) meilleures années sur les (05) dernières années approuvés par les services des impôts.
Les références bancaires.
Adresse électronique
Les références professionnelles justifiées par les attestations de bonnes exécutions (A l'exception des entreprises nouvellement crées)
2- l'offre technique, comprenant :
La déclaration à souscrire (renseignée, signée, datée et cachetée)
Le cahier des charges dûment renseignée, signée, datée et cachetée portant dans sa dernière page La mention manuscrite « Lu et accepté »
Liste des moyens humains, justifiés par les affiliations CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis
Les moyens matériels roulant à mettre à la disposition du marché à commande objet cahier des charges, dûment justifiés par les cartes grises, assurances et contrôle technique le cas échéant (en cours de validité le jour de l'ouverture des plis) ou contrats de location notariés couvrant la période contractuelle accompagné (cartes grises, assurances et contrôle technique).
Mémoire technique justificatif
3- l'offre financière, comprenant :

- Lettre de soumission (renseignée, signée, datée et cachetée) ;
- Bordereaux de prix unitaires (renseigné, signé, datée et cacheté);
- Détail quantitatif et estimatif (renseignée, signée, datée et cachetée) ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention **« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »**, les trois enveloppes doivent être mis dans une grande enveloppe qui ne doit comporter aucun signe ou indice permettant l'identification du soumissionnaire. Elle doit être anonyme et comporter uniquement la mention :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : 01 /2026

Ramassage et de transport des ordures Ménagères au niveau de la commune d'Azazga Année 2026 alloti en 02 lots à savoir: **LOT N° 02:, Boubroune, Tirsatine, Ouarkik, Rabta, Ait Bouada, Cheurfa, , Flikki, Tinsouine, Ait Ali, Ibelkissen Tinkicht ,Tachrouft, Hendou**
LOT N° 03: Imlel (pole + village)

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la commune (**3ème étage au niveau du siège de l'APC d'azazga**) sis à l'adresse suivante : rue de chouhada- AZAZGA

La durée de préparation des offres est fixée à **(10) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 45mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres **(10)** jours augmentée de (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissions qui parviennent après les délais fixes ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de L'APC d'AZAZGA.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2616006225**

IBM revient dans la course à l'informatique quantique avec deux nouvelles puces

Le géant américain sort du bois avec Nighthawk et Loon, deux processeurs quantiques aux tempéraments opposés. L'un vise l'efficacité immédiate, l'autre prépare l'avenir. Un pari double pour rattraper son retard dans une compétition où chaque qubit compte.

IBM a choisi sa conférence annuelle pour sortir l'artillerie lourde. Deux nouvelles puces quantiques, deux philosophies distinctes, mais un seul objectif : prouver que le calcul quantique peut enfin servir à quelque chose de concret. Le rendez-vous est pris pour fin 2026, date à laquelle le groupe espère atteindre ce fameux avantage quantique qui fait saliver toute l'industrie. En attendant, ces annonces témoignent d'une stratégie bien ficelée pour ne plus se laisser distancer par la concurrence.



Nighthawk, le sprinter qui vise juste

La première puce, baptisée Nighthawk, joue la carte du pragmatisme. Avec ses 120 qubits et 218 coupleurs accordables, elle promet d'exécuter des circuits 30% plus complexes que son prédécesseur Heron. Concrètement, ce processeur peut gérer jusqu'à 5 000 portes à deux qubits, ces opérations d'enchevêtrement qui donnent aux ordinateurs quantiques leur superpuissance. IBM ne se contente pas de promesses vagues : la feuille de route prévoit 7 500 portes en 2026, puis 10 000 en 2027. L'année 2028 devrait même voir des systèmes multi-puces grimper à 15 000 portes grâce à des coupleurs longue portée. Cette approche progressive, presque timide, détonne avec les annonces fracassantes habituelles du secteur. Mais elle a le mérite d'être mesurable et vérifiable.

Loon, l'architecte du futur lointain

Si Nighthawk vise l'efficacité à court terme, Loon explore un horizon plus ambitieux : la correction d'erreurs quantiques à grande échelle. Cette puce expérimentale rassemble pour la première fois tous les ingrédients nécessaires à une correction d'erreurs tolérante aux défauts. Autrement dit, elle teste les fondations d'un système capable de détecter et réparer ses propres erreurs en temps réel.L'architecture de Loon intègre des coupleurs longue portée pour relier des qubits éloignés, des dispositifs de réinitialisation individuels, et surtout une implémentation pratique des codes LDPC. Ces derniers encodent l'information de manière redondante, permettant d'identifier et corriger les erreurs à la volée. IBM a même validé une correction d'erreurs en 480 nanosecondes avec du matériel classique, dépassant ses propres prévisions d'une année entière. Pour supporter ces architectures ambitieuses, IBM a transféré sa production au centre Nano-Tech d'Albany. Résultat : les délais de fabrication divisés par deux et la complexité des designs multipliée par dix. Un changement d'échelle qui permet de tester plusieurs variantes en parallèle et d'accélérer les itérations.

Une course où personne ne lâche rien

IBM ne joue pas seul dans cette partie de poker menteur technologique. Fujitsu annonçait en avril un système de 256 qubits avec des plans pour 1 000 qubits en 2026. Google peaufine ses capacités en correction d'erreurs, Microsoft explore les qubits topologiques. Chacun sa recette, chacun son pari.Cette diversité d'approches reflète une vérité simple : personne ne sait encore quelle voie mènera au Graal. L'avantage quantique véritable ne se résume pas à battre un ordinateur classique sur un problème abstrait. Il faudra démontrer une utilité concrète pour des applications réelles. Un seuil que l'industrie espère franchir d'ici 2026, promis juré. Avec Nighthawk et Loon, IBM joue sur deux tableaux : l'optimisation du présent et la validation du futur. Pas si mal pour un acteur qu'on disait distancé.

ARM et Linux, le futur couple modèle du gaming PC nomade ? Valve esquisse son rêve technique



EN CHOISISSANT une puce ARM pour son nouveau casque de réalité virtuelle, Valve ne fait pas que lorgner la concurrence. L'entreprise de Gabe Newell semble surtout nous envoyer une carte postale depuis le futur, esquissant une vision où le Steam Deck et ses successeurs s'affranchiraient des limites énergétiques de l'architecture x86. Il y a des annonces qui, sous leurs airs de simple mise à jour matérielle, cachent une ambition bien plus vaste. L'annonce du Steam Frame, le nouveau casque de réalité virtuelle de Valve, est de cette trempe. Certes, il est là pour chasser sur les terres du Meta Quest, mais en y intégrant une puce ARM et une astucieuse couche de traduction logicielle, Valve nous murmure à l'oreille que le véritable enjeu est ailleurs. Et si, derrière ce choix audacieux, se cachait la réponse à une question qui taraude les joueurs nomades : à quand un Steam Deck 2 vraiment convaincant ?

Le grand dilemme du Steam Deck

Pour bien comprendre la manœuvre de Valve, il faut revenir à la genèse du Steam Deck. Cette formidable machine a prouvé qu'il était possible de faire tourner des jeux PC exigeants dans le creux de la main. Mais elle souffre d'un talon d'Achille bien connu : son autonomie, souvent mise à mal par la gourmandise de son processeur AMD, issu de l'architecture x86 qui règne sur le monde du PC depuis des décennies. Restons honnête : l'autonomie du Steam Deck, tout particulièrement dans sa version OLED reste impressionnante pour ses capacités, mais cette efficience en a aussi fait un étalon que peu d'autres machines nomades arrivent à égaler, encore moins dépasser… même plusieurs années après sa sortie !

Depuis, Valve attend, un peu comme on attend un bus qui n'arrive jamais, qu'AMD lui livre un processeur miracle. Non pas une puce simplement plus puissante, mais une qui soit radicalement plus économe en énergie. Car le secret d'une bonne console portable ne réside pas seulement dans sa capacité à afficher des graphismes époustouflants, mais dans son aptitude à le faire sans vider sa batterie en moins de deux heures. C'est ce que l'on appelle l'efficience énergétique, et c'est devenu le Saint-Graal de Valve.

Malheureusement, l'architecture x86, pensée pour la performance brute, a bien du mal à se mettre au régime. Les processeurs d'AMD, même ceux conçus pour les consoles portables, s'effondrent en performance dès qu'on leur demande de fonctionner avec une faible enveloppe thermique, c'est-à-dire en consommant très peu de courant. C'est un peu comme demander à un champion de culturisme de courir un marathon : ce n'est tout simplement pas sa spécialité.

L'architecture ARM, ce héros inattendu

Pendant que le monde du PC s'échinait à dompter la consommation de ses puces, un autre univers technologique a fait de l'efficience sa raison d'être : celui des téléphones intelligents. Contraints par la taille minuscule des batteries et l'absence de ventilation active, les fabricants de puces pour mobiles, avec ARM en chef de file, ont appris à créer des processeurs à la fois puissants et incroyablement sobres.

Longtemps considérés comme des solutions de second rang pour le jeu vidéo, ces processeurs ARM ont fait des progrès spectaculaires.

Il suffit de regarder ce qu'Apple a accompli avec ses puces M1 et M2, capables de rivaliser avec les meilleurs processeurs d'ordinateurs portables tout en offrant une autonomie record.

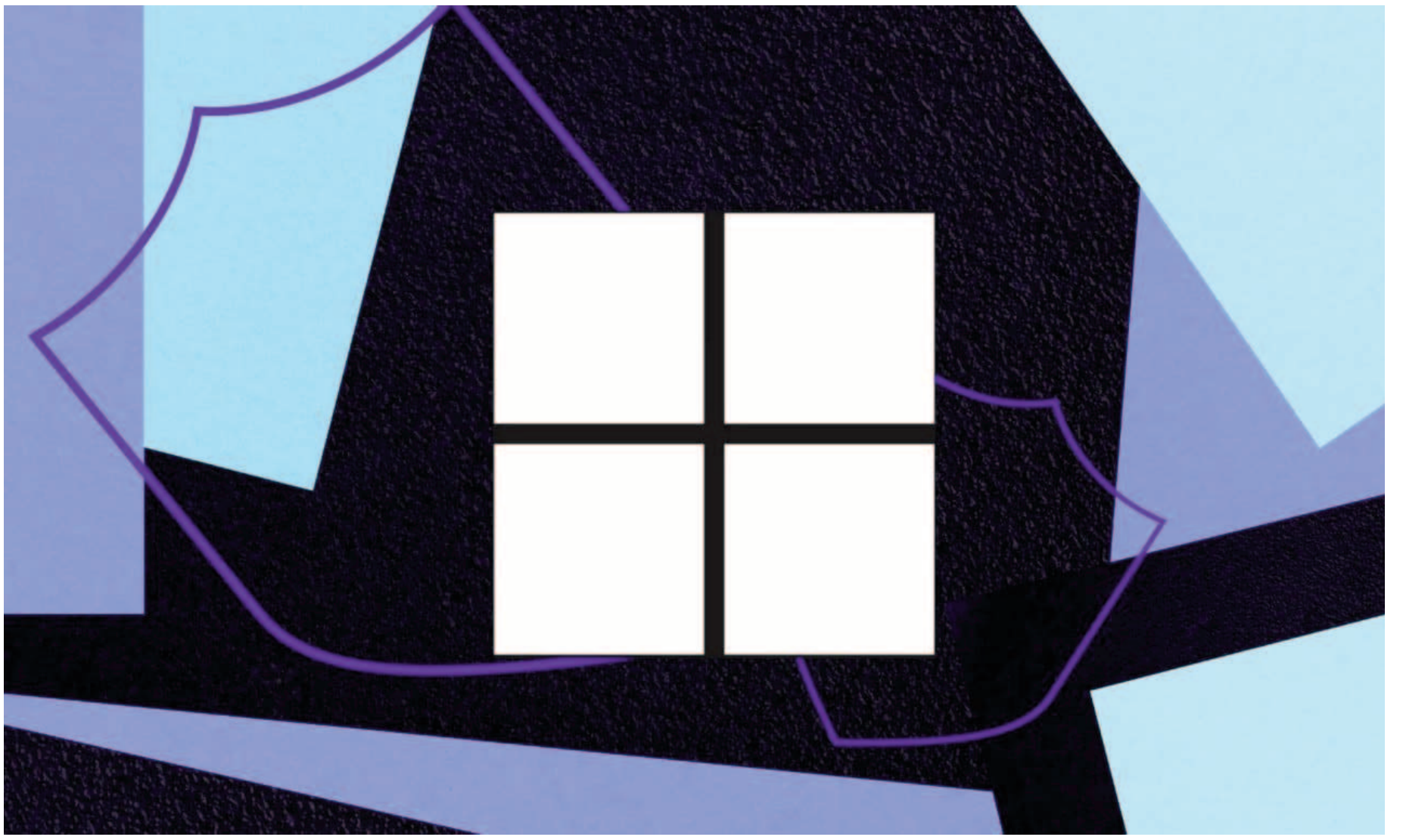
Ou encore de constater la popularité de la Nintendo Switch et sa successeure, qui, grâce à leur processeur ARM, offre un équilibre quasi parfait entre performance, autonomie et coût.

Valve a manifestement pris des notes. En choisissant une puce Snapdragon (qu'on trouve dans bons nombre de smartphones) pour son casque Steam Frame, l'entreprise s'offre un ticket d'entrée dans ce monde de l'efficience.

FEX, la pierre de Rosette du jeu vidéo

Mais alors, quid de l'immense catalogue de jeux Steam, conçu pour le monde du x86 ? Va-t-on devoir tout jeter et repartir de zéro ? C'est là que la magie de Valve opère. Dans le plus grand secret, ses ingénieurs ont mis au point FEX, une sorte de traducteur universel capable de faire comprendre le langage x86 à une puce ARM, et ce, presque sans que l'on s'en aperçoive. Ce petit bijou de technologie vient s'ajouter à Proton, l'autre outil miracle de Valve qui permet déjà de faire tourner les jeux Windows sur Linux. La combinaison des deux dessine une solution d'une élégance folle : un jeu, quel qu'il soit, pourrait potentiellement fonctionner sur n'importe quelle machine tournant sous SteamOS, qu'elle soit équipée d'une puce x86 ou ARM. Bien sûr, cette double traduction a un coût en performance, mais Valve assure qu'il est minime et que le jeu en vaut la chandelle. En investissant dans cette solution, l'entreprise s'assure une flexibilité totale. Elle n'est plus à la merci d'un seul fournisseur de puces et peut choisir le meilleur des deux mondes en fonction de ses besoins : la puissance brute du x86 pour une console de salon comme la nouvelle Steam Machine, et l'efficience redoutable de l'ARM pour ses appareils nomades. Il est d'ailleurs amusant de voir comme toute cette aventure se fait au mépris complet de Microsoft et de ses propres efforts sur Windows ARM. On imagine facilement les ingénieurs de Valve faire la moue en voyant que la technologie Prism, qui est le pendant Windows de FEX, est une technologie propriétaire.

Face aux attaques ClickFix en plein essor, Microsoft alerte sur l'importance de la vigilance personnelle



Ces tactiques d'ingénierie sociale vous incitent à vous escroquer, et les méthodes anti-hameçonnage traditionnelles ne vous protégeront pas. Voici comment faire face.

Dans son dernier rapport sur la défense numérique, Microsoft prévient que les attaques d'ingénierie sociale ClickFix sont devenues une tactique favorite des cybercriminels pour accéder aux réseaux de leurs victimes.

En moyenne, Microsoft traite plus de 100 000 milliards de signaux chaque jour, bloque environ 4,5 millions de nouvelles tentatives de malware, analyse 5 milliards de courriels à la recherche de malwares et de phishing, et analyse environ 38 millions de détections de risques d'identité. L'éditeur dispose ainsi des données nécessaires pour fournir une vue d'ensemble complète des tendances, tactiques et techniques actuelles de la cybercriminalité.

La version 2025 du rapport annuel souligne l'augmentation des attaques exploitant l'IA, tout comme les tentatives d'extorsion et les infections par rançongiciel. Il convient de noter en particulier la technique d'ingénierie sociale appelée ClickFix.

Qu'est-ce que ClickFix ?

Depuis début 2024, Microsoft suit les tentatives d'utilisation de ClickFix et constate sa popularité croissante. Au cours de l'année écoulée, cette technique d'attaque a été largement adoptée. Elle vise à inciter les utilisateurs à escroquer ou à se mettre en danger en les poussant à lancer du code malveillant.

Cette technique d'ingénierie sociale peut être adaptée à divers scénarios d'accès, mais en général, ClickFix tente d'exploiter la résolution humaine des problèmes. De faux messages d'erreur, par exemple, peuvent demander aux utilisateurs de corriger un problème technique mineur en copiant-collant du code ou en exécutant des commandes sur leur système. Le véritable objectif de la requête est que les utilisateurs téléchargent eux-mêmes du code malveillant.

Par exemple, une campagne ClickFix, qui a duré plusieurs mois et a été détectée par Microsoft en 2024, a usurpé l'identité de Booking.com au plus fort des fêtes de fin d'année.

Les victimes recevaient des courriels d'hameçonnage semblant provenir de Booking.com.

Si le destinataire cliquait sur le lien, il était redirigé vers un site web affichant un faux CAPTCHA et des instructions pour copier-coller une commande dans une fenêtre d'exécution de Windows, secrètement ajoutée au presse-papiers par la page d'hameçonnage.

« ClickFix incite les utilisateurs à copier une commande, souvent intégrée dans une fausse fenêtre contextuelle, une fausse candidature ou un faux message d'assistance, et à la coller dans la boîte de dialogue d'exécution de Windows (Win + R) ou un terminal, qui exécute ensuite PowerShell ou mshta.exe », explique Microsoft. Ces commandes placent les charges malveillantes directement en mémoire, un processus propre et sans fichier souvent invisible pour les outils de sécurité traditionnels.

Taux d'attaques ClickFix en hausse

Selon Microsoft, ClickFix était la méthode d'accès initiale la plus fréquemment enregistrée via les notifications des experts Microsoft Defender au cours de l'année écoulée, « représentant 47 % des attaques ».

Les techniques ClickFix sont utilisées par les cybercriminels et les acteurs malveillants étatiques comme premier point d'accès aux chaînes d'attaque. Certaines des campagnes réussies suivies par Microsoft ont conduit au déploiement de rançongiciels, d'infostealers, de chevaux de Troie d'accès à distance (RAT) et de vers.

Les charges utiles incluent Lumma Stealer, XWorm, AsyncRAT, VenomRAT, Danabot et NetSupport RAT.

« Des campagnes réussies ont permis le vol d'identifiants, la mise en scène de logiciels malveillants et l'accès persistant en quelques frappes de clavier seulement », indique le rapport. Vol de données : les cyberattaques se multiplient - 7 façons de vous protéger et de protéger votre entreprise

En quoi ClickFix est-il préoccupant ?

Comme le souligne Microsoft, les utilisateurs sont incités à exécuter eux-mêmes des commandes malveillantes, et les mesures anti-hameçonnage traditionnelles n'offrent donc aucune protection. Or, lorsque l'on sait que 28 % des violations enregistrées l'année dernière sont dues à l'hameçonnage et à l'ingénierie sociale, cette tendance est inquiétante.

Ce qui distingue ClickFix de nombreuses autres techniques d'hameçonnage, ce n'est pas qu'il nécessite une interaction de l'utilisateur, on le retrouve dans les escroqueries courantes qui demandent à la victime de cliquer sur un lien suspect ou d'activer des macros, mais que l'action demandée semble anodine. Il s'agit en réalité d'une simple demande d'utiliser quelques raccourcis clavier pour résoudre un problème technique.

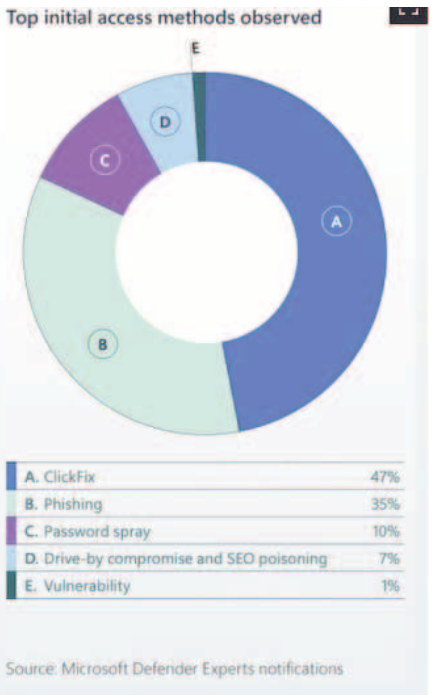
Comment me protéger contre les attaques ClickFix ?

Microsoft recommande aux organisations (et aux utilisateurs) de se concentrer sur un changement de comportement afin de réduire le risque d'être exploité par une première tentative d'accès ClickFix.

La sensibilisation est essentielle : il faut s'assurer que les individus comprennent que copier-coller des commandes, quelle que soit leur source, aussi légitime soit-elle, peut être tout aussi dangereux que de cliquer sur un lien suspect.

Le géant de Redmond recommande également aux organisations d'envisager la mise en œuvre de la journalisation PowerShell pour traquer les arnaques ClickFix potentielles.

Les activités du presse-papiers vers le terminal doivent être surveillées. L'utilisation de systèmes de renforcement du navigateur et de détection contextuelle peut également contribuer à détecter les activités suspectes avant qu'une attaque ClickFix ne réussisse.



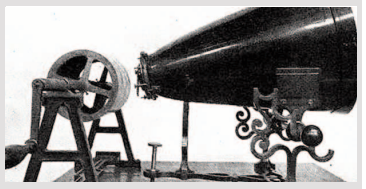
A RETENIR

-La tactique d'ingénierie sociale ClickFix gagne en popularité.

-Microsoft constate que cette méthode est enregistrée dans 47 % des attaques.

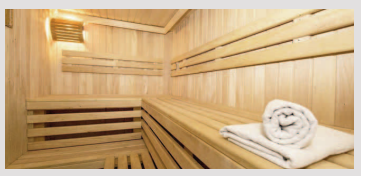
-Les protections traditionnelles contre le phishing ne fonctionneront pas. Changer de comportement, oui.

Le premier son enregistré de l'histoire fut la chanson « Au clair de la lune » !



La célèbre chanson française « Au clair de la lune » fut enregistrée le 9 avril 1860 par Édouard-Léon Scott de Martinville avec un phonautographe, le premier dispositif qui pouvait enregistrer des sons réels sous forme d'ondes sonores modulées par un stylet vibrant sur papier.
Cet enregistrement a été lu comme un son pour la première fois en 2008 grâce à la numérisation et l'utilisation de logiciels de conversion qui ont graphiquement codé le son dans un fichier audio numérique.

99% des Finlandais prennent un sauna au moins une fois par semaine !



Le sauna, connu pour ces vertus sur le corps humaine, est pratiqué dans toute la Finlande depuis des milliers d'années. Aujourd'hui, la Finlande compte 5,5 millions d'habitants et 3,3 millions de saunas.
En Finlande, le mode de vie a tendance à tourner autour du sauna. On le trouve dans les maisons, les bureaux, les centres sportifs, les usines, les hôtels et même dans les mines. Selon les statistiques, 99% des Finlandais en prennent au moins un par semaine.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Le courrier, c'est terminé: ce pays est le premier au monde à mettre fin à son système postal



On ne le remarque même plus mais elles sont toujours là. De grandes boîtes destinées au courrier, de couleurs variées selon les pays, mais d'un beau rouge vif dans notre pays, comme d'ailleurs au Danemark. Mais dans le royaume nordique, c'est terminé: à partir de jeudi, les Danois seront les premiers à ne plus du tout pouvoir envoyer de courrier via un système public.

Le Danemark est le premier pays au monde à ratifier la fin de l'obligation du service postal universel. Non pas que beaucoup s'en rendront compte, car dans ce pays comme ailleurs, l'habitude de s'écrire sur du papier a pratiquement disparu. Le service postal danois a distribué 90 % de lettres en moins en 2024 qu'en 2000, détaille CNN. Ce qui est énorme, car le volume de distribution aux États-Unis, par exemple, n'a diminué "que" de 50 %.

Des boites rouges mises en vente

Il faut dire que le Danemark est l'un des pays les plus numérisés au monde. Au-delà des lettres privées, les courriers administratifs ont également quasiment disparu, avec plusieurs portails en ligne mis en place par les diverses institutions publiques du royaume.
"Presque tous les Danois sont entièrement passés au numérique, ce qui signifie que les lettres physiques ne remplissent plus la même fonction qu'auparavant", confirme auprès du média américain Andreas Brethvad, porte-parole de PostNord, l'entreprise binationale suédo-danoise qui gérait la distribution du courrier. "La plupart des communications arrivent désormais dans nos boîtes aux lettres électroniques, et la réalité actuelle est que le commerce électronique et le marché des colis l'emportent largement sur le courrier traditionnel."
Depuis juin, PostNord procède au retrait des 1.500 boîtes aux lettres disséminées à travers le Danemark.
Les dernières devraient être dévissées cette semaine.
Ce qui ne manque pas de susciter des réactions nostalgiques.
Lorsqu'elles ont été mises en vente au profit d'œuvres caritatives le 10 décembre dernier, nombreux étaient les Danois qui ont voulu en acheter une.
Celles-ci coûtaient entre 1.500 et 2.000 couronnes danoises selon leur état d'usure, soit entre 200 et 267 euros.

La poste, essentielle pour 2,6 milliards de personnes

PostNord continuera toutefois à livrer des colis, tandis que les courriers, nationaux comme internationaux, devront désormais être déposés dans des magasins disposant de kiosques de la firme privée DAO.
Cette suppression du service postal public a entraîné la disparition d'environ 1.500 emplois dans le pays.
Si la situation danoise semblera familière en Europe, elle tient pourtant de l'exception à l'échelle mondiale. Selon l'Union postale universelle, affiliée à l'ONU, près de 2,6 milliards de personnes sur notre planète ne disposent pas d'une connectivité suffisante pour se passer de services postaux.

Google va-t-il devoir se séparer de son navigateur Internet Chrome ?

Le géant américain, reconnu coupable de monopole sur le marché de la recherche en ligne, plaide contre la cession forcée de son navigateur en ligne

LE GÉANT américain joue gros. Google a plaidé vendredi contre la cession de son navigateur Internet Chrome, recommandée par le gouvernement américain à un juge fédéral chargé de déterminer la peine appliquée au groupe, reconnu coupable de monopole sur le marché de la recherche en ligne.

Après trois semaines de débats achevés début mai, l'audience de vendredi a été consacrée aux plaidoiries, avant la décision du juge, attendue d'ici au mois d'août.

« Un Chrome scindé ne serait que l'ombre de ce qu'il est aujourd'hui »

Le ministère américain de la Justice réclame la cession du navigateur Chrome par Google ainsi que l'interdiction de passer des accords d'exclusivité avec des fabricants de smartphones pour installer son moteur de recherche par défaut. Il demande aussi que le géant technologique soit contraint de partager les données qu'il utilise pour produire les résultats de recherches sur son moteur.



Deux passagers à plumes retardent le décollage : « Je crois qu'il y a des pigeons dans l'avion »



DES PASSAGERS de Delta Airlines ont vécu une drôle de mésaventure samedi 24 mai 2025 à l'aéroport de Minneapolis-Saint Paul (États-Unis) : deux pigeons se sont introduits à bord d'un avion et ont provoqué panique et retard…Scène improbable samedi soir dernier à bord d'un vol de la compagnie Delta Airlines à destination du Wisconsin (États-Unis) : deux pigeons ont semé la pagaille à bord,forçant l'avion à retourner à la porte d'embarquement avant le décollage, rapporte le New York Post.

Panique à bord
Des images tournées par des passagers montrent l'un des oiseaux voler dans la cabine. De quoi provoquer une petite pagaille à bord. « Le pilote a pris la parole et dit : "Mesdames et messieurs, nous avons une situation avec un animal sauvage dans l'avion" » a raconté un passager. D'après lui, tout semblait normal à l'embarquement. Mais quelques minutes plus tard, il a entendu une passagère signaler à une hôtesse : « Je crois qu'il y a un pigeon dans l'avion. » Un premier, visiblement plus discret, s'était caché sous un siège. Il a été calmement récupéré par un bagagiste. Mais le second, repéré alors que l'appareil roulait vers la piste, a soudain pris son envol, déclenchant la zizanie dans l'appareil. « La femme à côté de moi était complètement paniquée. Elle m'a dit : "Je vais avoir besoin d'un verre de vin" » a poursuivi le voyageur.

Découverte d'une matière mystérieuse sous les glaciers du Groenland: les prévisions de montée des eaux remises en cause?



Une expédition scientifique au Groenland tente de percer le mystère d'une matière opaque sous les glaciers, révélant ainsi un potentiel bouleversement des projections concernant la montée des eaux.

Responsable scientifique d'une expédition autour du glacier Kangerlussuup, dans l'ouest du Groenland, la professeure Ginny Catania, de l'université du Texas, a les yeux rivés aux écrans de la salle de contrôle du navire de recherche Celtic Explorer. Le sonar du sous-marin NUI (Nereid Under Ice) révèle, en direct, une vaste caverne sous-marine. Un monde inconnu à explorer… mais il faut déjà passer à la suite.

Présents à bord, nos confrères du Guardian insistent sur le caractère périlleux de la mission. Pas tant pour les chercheurs eux-mêmes, mais pour le sous-marin. Sous le glacier, l'appareil – valant plusieurs millions de dollars – se trouve en effet dans l'incapacité de remonter à la surface en cas de problème.

Victor Naklicki, le pilote, explique comment il manipule délicatement le bras du robot, relié au navire par un câble de fibre optique "de l'épaisseur d'un cheveu", tout en dirigeant sa trajectoire… sans visibilité ! "C'est comme si vous conduisiez dans le blizzard à Buffalo, dans l'État de New York, tout en faisant de l'origami sur le siège arrière, alors que la voiture roule à 100 kilomètres à l'heure", compare l'ingénieur. Le prix à payer, selon lui, pour "collecter des données qui n'ont jamais été collectées auparavant."

DES AMAS DE ROCHES POURRAIENT-ILS MODIFIER LES ESTIMATIONS DE LA HAUSSE DU NIVEAU DES MERS ?

Personne, en effet, ne s'était jamais aventuré à moins de 500 mètres des sédiments qui s'accumulent au pied du glacier afin d'y prélever des carottes, c'est-à-dire des échantillons. Et pour cause ! De "violents courants sous-marins" d'eau de fonte jaillissent de la base du géant, et la visibilité sous la surface est "pratiquement nulle" en raison d'un torrent de boue et de sable. Un véritable "maelström."

Or, faute de pouvoir examiner de près la "zone infernale" où se rencontrent les puissants glaciers, la roche et l'océan, les scientifiques n'ont jamais pu confirmer leur hypothèse. À savoir, la possibilité que les énormes monticules de roches s'accumulant devant certains glaciers puissent en fait isoler ceux-ci vis-à-vis des océans qui se réchauffent, jouant ainsi le rôle de "ralentisseurs".

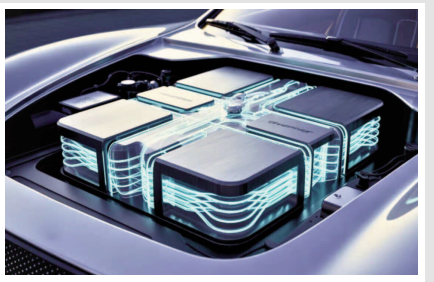
La mission pourrait par conséquent aboutir à la "résolution d'un mystère susceptible de changer la compréhension de l'impact à long terme le plus profond de la crise climatique : la hausse du niveau des mers", souligne le Guardian. Car les glaciers se désintègrent, et la vitesse d'accélération de ce phénomène "affecte directement un milliard de personnes dans les grandes villes côtières du monde."

RETARDER UN "RECUL CATASTROPHIQUE"

L'effondrement de la calotte glaciaire du Groenland entraînerait une hausse potentielle du niveau des mers de 7 mètres, redessinant entièrement la carte du monde. D'où l'importance de disposer de modèles de prévision les plus fiables possibles. Et donc, de tenir compte de la présence de ces "ralentisseurs", si toutefois leur rôle est avéré. Le Pr Sean Gulick, coresponsable scientifique de l'expédition, précise : "Nous savons que dans ces systèmes, il y a des points de basculement. Mais si un glacier crée un important amas de sédiments, il pourrait retarder le recul catastrophique qui inquiète le plus les gens. Ces glaciers de l'ouest du Groenland sont particulièrement importants car ils sont alimentés directement par la calotte glaciaire."

Ces glaciers sont sur la ligne de front dans la bataille entre l'océan qui se réchauffe et la glace. Néanmoins, une partie de la hausse du niveau des mers est déjà inévitable, prévient Ginny Catania. "Nous devons impérativement nous préparer à l'inondation des côtes, car elle est imminente. Nous ne savons pas quand, et nous devrons certainement répondre à cette question, mais nous n'avons que peu de projets de planification sur de nombreux littoraux, en particulier dans les nombreux pays qui ne sont pas riches et qui vont être complètement inondés."

Un stockage à toute épreuve: une nouvelle batterie ultra-robuste pour les véhicules électriques



UN NOUVEAU type de batterie avec un système à double gradient, lui permettant de conserver 98 % de sa capacité de stockage même après 500 cycles de charge, vient d'être breveté par des chercheurs américains. Des chercheurs du laboratoire national d'Argonne (Illinois), affilié au ministère américain de l'Énergie (DOE), ont récemment fait une découverte significative dans le domaine de la technologie des batteries lithium-ion. Leur nouvelle conception de cathode, l'électrode indispensable au fonctionnement des batteries, intègre un système à double gradient, qui promet d'améliorer leur performance tout en réduisant les coûts. "L'équipe a affiné la composition du nickel, du manganèse et du cobalt dans les particules de la cathode afin d'exploiter au mieux les caractéristiques bénéfiques de ces métaux", indique un communiqué de presse, relayé par le site Interesting Engineering. Cette innovation pourrait jouer un rôle clé dans l'accélération de l'adoption des véhicules électriques (VE) et du stockage d'énergie sur le réseau électrique.

Chargée et déchargée 500 fois

En combinant des structures différentes, cette approche unique offre plusieurs avantages. D'abord, la surface désordonnée des particules aide à améliorer la stabilité et à éviter les fissures, un problème courant dans les batteries qui fonctionnent à haute tension. En même temps, le cœur ordonné des particules permet un bon transport des ions lithium, ce qui est crucial pour charger et décharger rapidement. Comme l'explique Khalil Amine, responsable du pôle Technologie des batteries d'Argonne, "pour que les véhicules électriques remplacent les voitures à essence, les batteries doivent pouvoir fonctionner à des tensions plus élevées afin de fournir plus d'énergie et de prolonger leur autonomie". Pour confirmer l'efficacité de cette nouvelle cathode, les chercheurs ont réalisé une série exhaustive de tests, incluant des expériences utilisant des rayons X et des électrons. Ces tests, menés dans diverses installations du DOE, ont validé la supériorité de la cathode à double gradient, montrant qu'elle maintenait une stabilité structurelle et chimique impressionnante même à haute tension. "Après avoir été chargée et déchargée 500 fois, le matériau n'a perdu qu'environ 2 % de sa capacité de stockage", précise le communiqué de presse.

La concentration de cobalt drastiquement réduite

Une autre avancée importante concerne la réduction de la quantité de cobalt nécessaire dans la cathode. Ce métal, souvent associé à des pratiques minières nocives pour l'environnement, est traditionnellement utilisé à des concentrations élevées. La nouvelle conception proposée réduit à moins de 2 % la concentration de cobalt à l'intérieur des particules, contre 10 à 20 % dans les compositions précédentes.

Le rapport mentionne même l'objectif futur de diminuer cette teneur à 1 %, ce qui contribuera à rendre les batteries encore plus écologiques. En outre, cette nouvelle conception de la cathode offre une meilleure résistance à la chaleur, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des opérations à haute tension.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Mémoire : définition, rôle, fonctionnement, troubles

Apprendre, retenir et restituer sont les fonctions de la mémoire. Elle définit notamment notre personnalité. Définition, rôle, types et troubles associés



BIEN-ÊTRE

La mémoire est un processus biologique à l'origine de notre capacité à assimiler, se souvenir et restituer une information. L'hippocampe est une structure primordiale pour le fonctionnement de la mémoire dans le cerveau. Il existe plusieurs "types" de mémoire qui fonctionnent selon un processus en trois étapes. "Des troubles de la mémoire peuvent survenir progressivement ou brutalement" le neurologue et secrétaire général de la Fédération Française de Neurologie (FFN). Quel est le rôle de la mémoire ? Quelles sont les maladies associées à la mémoire ? Comment renforcer sa mémoire ?

Définition : c'est quoi la mémoire ?
La mémoire est la faculté d'apprendre, de retenir et de rappeler une information passée et ce qui s'y trouve associée pour interagir avec notre environnement. Elle se compose des savoir-faire, des connaissances et des souvenirs.

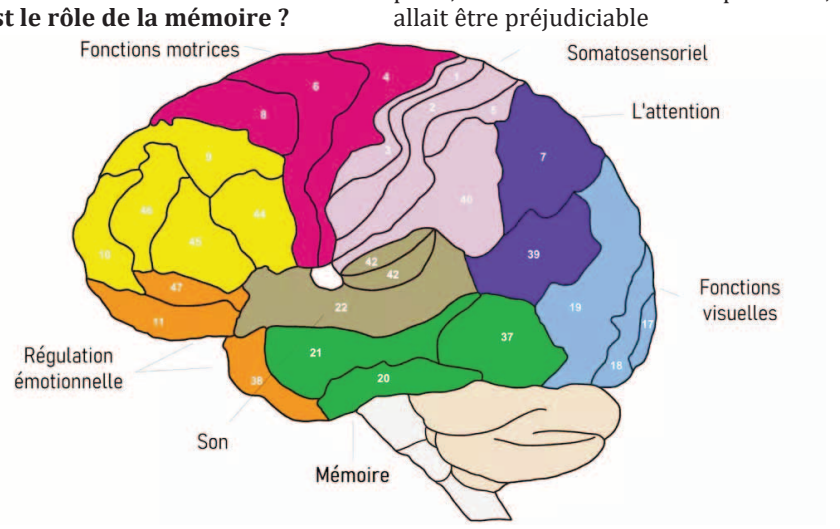
Comment fonctionne la mémoire ?
L'hippocampe est la structure emblématique de la mémoire, elle-même connectée à d'autres réseaux de neurones pour former ce qu'on appelle le circuit de Papez. La mémoire suit un processus de 3 étapes :

► L'encodage ou l'apprentissage ; capacité de sélectionner et d'apprendre une information. Le cerveau filtre ce qu'il met en mémoire.

► Le stockage ou "consolidation" ; long processus pendant lequel l'information est révisée, ré-apprise. Cette phase dure plusieurs mois après l'apprentissage.

► Le rappel ; la capacité du cerveau à retrouver l'information, reprendre les informations sensorielles pour reconstruire le souvenir. "La reconstruction du souvenir effectuée par la mémoire, comme son nom l'indique, implique un risque d'erreurs".

Quel est le rôle de la mémoire ?



La mémoire permet d'apprendre, de retenir et de rappeler une information. "Elle bâtit nos connaissances. Nous sommes un agrégat de souvenirs depuis notre naissance, souvenirs qui définissent notre personnalité et influencent nos comportements" indique le neurologue.

Quels sont les différents types de mémoire ?
La mémoire se divise en de multiples découpages différents. Parmi les types de mémoire les plus connus :
► Le découpage entre la mémoire déclarative ou explicite (on retient et recherche activement et consciemment) et la mémoire implicite (dont la mémoire procédurale est une forme) qui porte sur des évènements dont l'apprentissage et la restitution se fait à notre insu. Conduire une voiture ou rouler à vélo sont des apprentissages qui font appel à la mémoire procédurale, elle s'exprime de façon inconsciente quand on est en action. Le Genevois Edouard Claparède a réalisé une expérience sur un patient amnésique qui oubliait tous ses souvenirs au bout de quelques minutes. Un matin, lors de sa visite médicale, il lui serre la main avec une épingle à nourrice cachée au fond de la sienne. Le lendemain, le professeur tente de serrer à nouveau la main du patient, qui refuse sans savoir pourquoi. Le souvenir s'était envolé. Mais il lui restait une méfiance inconsciente justifiée par un fait réel. "Le patient avait intégré que dans cette pièce, serrer la main de cette personne, allait être préjudiciable

► La mémoire explicite comprend elle-même deux sous-types :

La mémoire épisodique : mémoire d'un évènement qui est très bien situé dans le temps et espace, avec une forte valence émotionnelle et qui est unique. La plupart des évènements autobiographiques sont des souvenirs épisodiques. Par exemple, vous vous êtes cassé la jambe en sortant de chez vous il y a 1 semaine.
La mémoire sémantique : mémoire des connaissances générales comme le calcul, la géographique, les langues etc impliquant une faible valence émotionnelle. Par exemple, Rome est la capitale de l'Italie.
► Le découpage entre la mémoire verbale ou auditive et la mémoire visuelle. "Certaines personnes ont une excellente mémoire auditive, d'autres ont une meilleure mémoire visuelle" souligne notre interlocuteur

► Le découpage entre la mémoire rétrograde (qui concerne les événements précédant le début de la maladie ou un traumatisme) et la mémoire antérograde qui concerne les souvenirs récents. (survenus après le début de la maladie ou un traumatisme).

Quels sont les maladies responsables de troubles de la mémoire ?
De nombreux troubles sont associés à la mémoire. Parmi les plus connus on peut citer :

► La maladie d'Alzheimer pour laquelle la mémoire antérograde est abimée, l'amnésie porte sur les évènements nouveaux. Au début, une bonne part de la mémoire rétrograde est très bien conservée et les souvenirs anciens très bien retenus.
La maladie d'Alzheimer est une maladie progressive qui touche la consolidation de la mémoire.
► L'AVC touche des régions importantes dans le fonctionnement de la mémoire de façon brutale.
► Plus rarement, les tumeurs cérébrales peuvent toucher les régions de la mémoire.

"Plus vous entraînez votre mémoire, plus vous l'améliorez"

► Dans certains cas, une crise d'épilepsie peut causer un trouble de la mémoire transitoire. Pendant la crise, le circuit consolidation ne fonctionne plus et provoque un "trou de mémoire".

► L'ictus amnésique désigne un trouble de la mémoire antérograde d'installation brutale qui va durer moins de 24h pendant lequel le malade n'arrête pas de poser les mêmes questions. Il guérit sans séquelles.
C'est une forme de sidération fonctionnelle dont l'origine peut être une forte émotion ou un traumatisme crânien mineur. C'est un trouble de la mémoire transitoire.

► Le syndrome de Korsakoff, qui est décrit chez les personnes souffrant d'alcoolisme. Il est lié à une carence extrême en vitamine B1 qui cause des lésions du cerveau dans le circuit de la mémoire. L'amnésie antérograde est massive, l'amnésie rétrograde est importante. Les patients atteints sont totalement inconscients de leur trouble et confabulent. Le malade mélange ses souvenirs, en créent d'autres à son insu : c'est pourquoi la confabulation peut être définie comme un " mensonge honnête ". Les malades font aussi des fausses reconnaissances.

► Une cause plus rare de syndrome de Korsakoff a été décrite chez les femmes enceintes, touchées par l'hyperémèse gravidique (vomissements incoercibles du premier trimestre de la grossesse, entraînant une carence en vitamine B1). Elles peuvent développer des troubles de la mémoire. Mais en général, ce risque est très bien prévenu.

Par ailleurs, l'anxiété, le stress nuisent à la qualité de l'apprentissage et du rappel ; le manque de sommeil à la consolidation de la mémoire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Code fiscal : **425002000003046**

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2026

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Laghouat, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec des capacités minimales pour :

Réalisation d'un nouveau marché de proximité à la commune d'Aflou

Les entrepreneurs intéressés ayant la catégorie (4) ou plus en bâtiment comme activité principale, intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Constitution du dossier de l'avis d'appel :
Conformément à l'article 47 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générale sur les marchés publics et l'article 61 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1er/ Enveloppe : Le dossier de candidature contient
- Une déclaration de candidature
Le candidat ou soumissionnaire déclare que :
- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 du décret présidentiel 15-247.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention «Néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés.
- Est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché.
- A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien
- Détient un numéro d'identification fiscale
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

2ème/ Enveloppe : L'offre technique contient
- Une déclaration à souscrire remplie, signée et datée
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Le registre de commerce
- délai de réalisation

3ème/ Enveloppe : L'offre financière contient
- La lettre de soumission remplie, signée et datée
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif et la soumission signé et datée

Soumission à ne pas ouvrir
A Monsieur le Directeur de l'administration locale de la wilaya de Laghouat (DAL)
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2026
Réalisation d'un nouveau marché de proximité à la commune d'Aflou

Les soumissions doivent être déposées auprès du bureau des marchés et des programmes Direction de l'Administration Local (DAL) siège de la wilaya de Laghouat.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 03 mois + **15** jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour que le dépôt des soumissions à 11 H 30au niveau de la Direction de l'Administration locale **(DAL)** siège la wilaya de Laghouat.

Le présent appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouvertures des plis.

La date limite de dépôt des offres est fixée a **15** jours à compter de la date de la première parution du présent avis au presse électronique ou **BOMOP** ou dans les journaux nationaux à (11 H : 00).

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2616006227**

Republique Algeriénne Démocratique et Populaire

WILLAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE HASSI R'MEL
COMMUNE DE HASSI DELAA
NIF89850307002725

Avis d°appel d°offre ouvert
Avec Exigence de Capacités Minimales
N° :.....08...../2026

Le président de L'APC HASSI DELAA lance un avis d'appel offres national ouvert avec exigence de Capacités Minimales pour le opérations :
–Extension rejet principale cité boudouda med sur 650ML
les candidats ou Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier de charge et déposé son offres auprès de bureau des marchés public commune de hassi delaa contre paiement d'une somme de 4.000.00 da a la régisseur communal de hassi delaa les trois enveloppes « une partie –dosser candidature » « une seconde partie –offre technique » « une troisième partie –offre financière » sont mise dans une enveloppe cachetée anonyme et comportant la mention AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL

((A s'ouvrer que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres))

Le dosser candidature contient :
*Une déclaration de remplie et signée :(selon model ci-joint)
* Une déclaration de probité remplie et et signée : (selon model ci-joint)
*Copie du registre de commerce ou les statuts pour les sociétés
*les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
***Capacités professionnelles** : copie du certificat de qualification et de classification
* **Capacités financières** : moyens financières justifiés par les bilans et les références bancaires pour les années 2021-2022-2023
* **Tout document permettant d'évaluer l'offre technique** : un mémoire technique justificatif (liste moyens humain justifié par CNAS et moyens matériel justifies par carte grise et PV huissier et leur assurances)
*Copie d'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité

L' offre technique contient :
*Une déclaration à souscrire remplie et signée : (selon model ci-joint)
*Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (LU ET ACCEPTE)
*Planning des travaux et délai de réalisation
*bon de droits de participions dans la demande de AVIS D'APPEL

L' offre financière contient :
*La lettre de soumission remplie et signée: (selon model ci-joint)
*Le bordereau des prix unitaire (BPU)
*Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
Conformément a l'article 69 du décret présidentiel N°247/15 correspondant au : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les documents justifiant les information contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de 10 jours a compter de la date de sa saisié et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché public

Observation :
LE délai de validité des offres est égal au délai de préparations des offres augmenté de (90) jours
La date de dépôt des offres est fixée au (15) jours a partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux 10.00 de matin.
Les candidats ou Les soumissionnaires sont invités a assister a l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres a10H30 au sièges de la commune hassi delaa .(En cas de journée férie l'Ouverture aura lieu la journée de travail qui Suit à 10h)

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2616006229**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 0974.06.01.90.002.43

''AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE''

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Wali de la Wilaya de BEJAIA (Direction de l'Administration Locale) informe les soumissionnaires ayant participé à **l'appel d'offres national ouvert n°36/2025**, portant « **équipement de la résidence d'hôtes de la wilaya »**

Lot : « n°01 » : Meubles
Lot : « n°05 » : Groupe électrogène
Lot : « n°08 » : Articles de décoration

Publié dans les quotidiens **«Le jeune indépendant »** et**« EL FADJR »** en date du **12/11/2025,** qu'à l'issue de l'évaluation définitive des offres, il a été décidé ce qui suit:

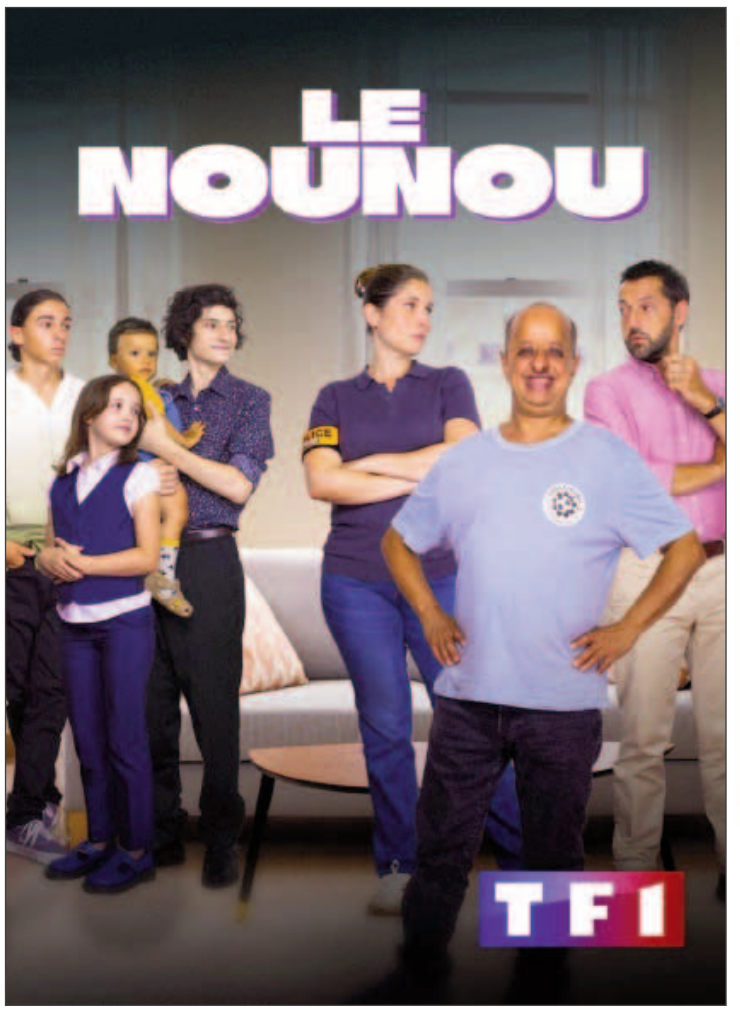
LOTS	entreprise retenue	MONTANT DE L'OFFRE VERIFIE EN DA/TTC	DELAIS DE LIVRAISON	NOTE TECHNIQUE OBTENUE/80	OBSERVATIONS
Lot : « n°01 » : Meubles	**ABI BUREAUTIQUE INFORMATIQUE Nif : 179063100329165**	**27 247 073,00**	**07 jours**	**47 points**	**Offre pré qualifiée techniquement, moins disante financièrement**
Lot : « n°05 » : Groupe électrogène	**Infructueux (aucune offre conforme)**				
Lot : « n°08 » : Articles de décoration	**Infructueux (insufisance d'autorisation du programme)**				

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès **de la commission des marchés publics de la Wilaya de BEJAIA** dans un délai de dix (**10**) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Aussi, tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière, peut se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (**03**) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 23/02/2026 / ANEP 2616006233**



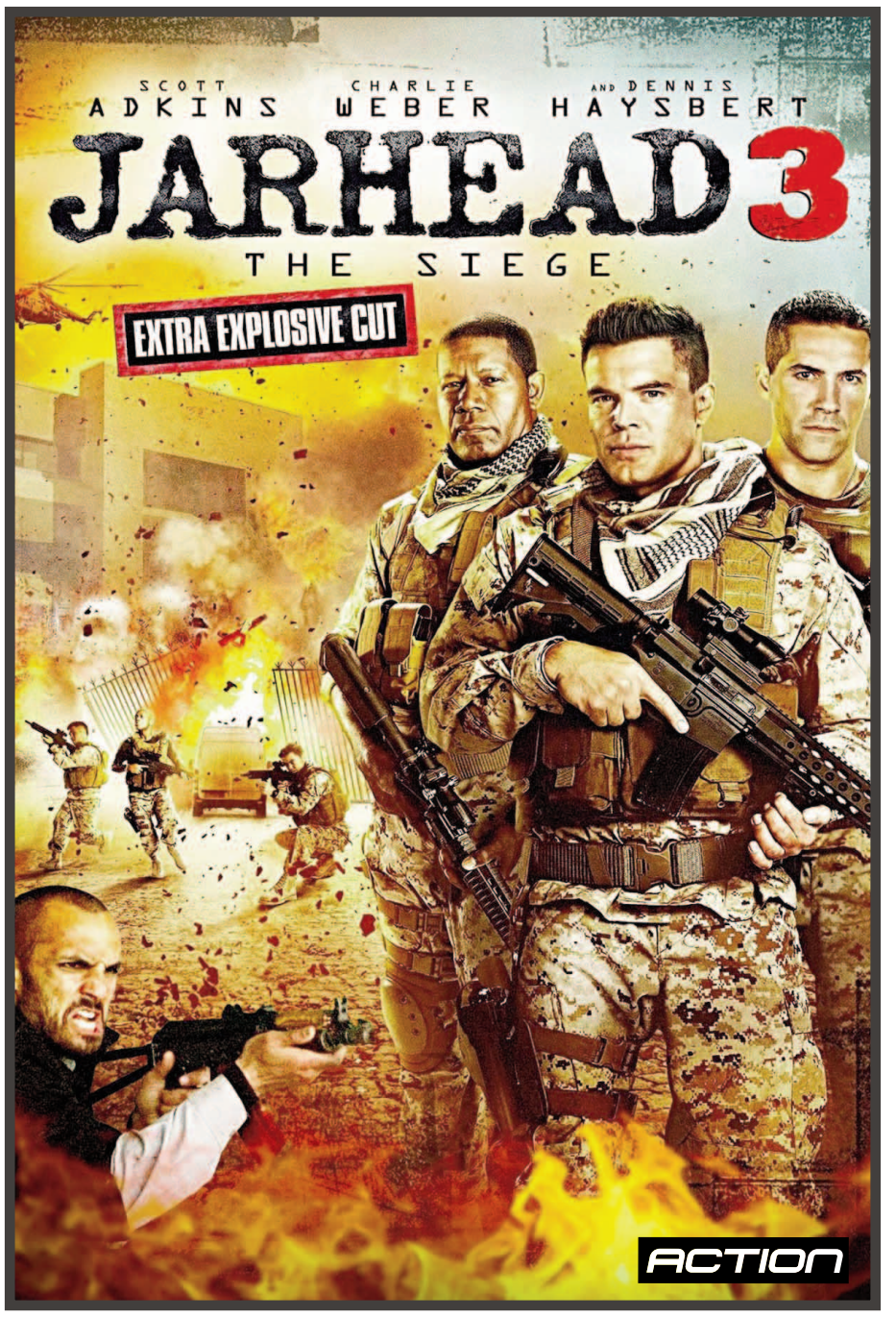




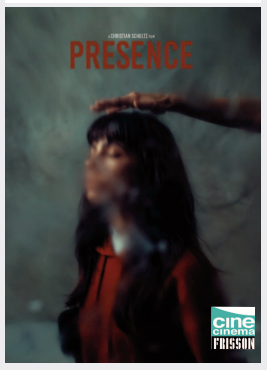








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - 2025 — TF1
Le nounou

21h00 Série policière France - 2026 — France 2
L'art du crime

21h00 Téléréalité - 2026 — M6
Mariés au premier regard

20h55 Justice France - 2025 — CANAL+
B. R. I. Saison 2

20h45 Film de science-fiction — W9
Etats-Unis - 2023
Transformers : Rise of the Beasts

20h55 Film fantastique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2024
Presence

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Film d'action Etats-Unis - 2007 — CINE + PREMIER
La vengeance dans la peau

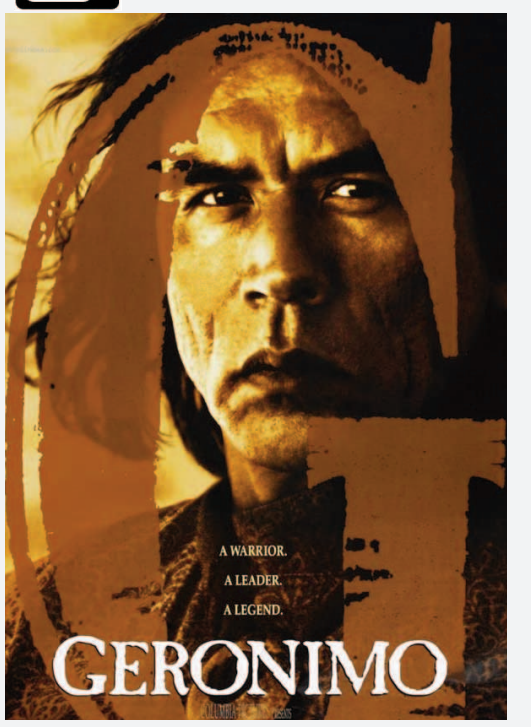
21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+ SPORT
Grenoble / Brive

21h00 Cinéma France - 2025 — CINE CINEMA
Partir un jour

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Allemagne - 2020
Lassie, La route de l'aventure

21h25 Série policière — TMC
Canada - Etats-Unis 2007
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Western (Etats-Unis - 1993)

Geronimo

A la fin du XIXe siècle, la conquête de l'Ouest s'accompagne de l'anéantissement des tribus indiennes dont les survivants sont parqués dans des réserves. Seul Geronimo, chef des Apaches Chiricahuas, tient encore tête à la progression des «visages pâles». Le lieutenant Charles Gatewood est chargé de prendre contact avec lui. Le guerrier enterre la hâche de guerre et accepte d'accompagner Gatewood pour se rendre.

22h42

Téléfilm de guerre (Etats-Unis - Bulgarie 2016)

Jarhead 3 : le siège

Le caporal Evan Albright (Scott Adkins) et son équipe de Marines sont envoyés en mission au Moyen-Orient pour protéger une ambassade américaine. Leur mission, qui devait être une simple opération de sécurité, se transforme rapidement en un véritable cauchemar lorsque des terroristes, parfaitement organisés et armés, prennent d'assaut le bâtiment. Parmi le personnel de l'ambassade se cache un informateur dont la capture pourrait déclencher une crise internationale majeure.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:34	12:42	15:50	18:17	19:41
CONSTANTINE	05:39	12:47	15:55	18:22	19:46
ALGER	05:53	13:01	16:10	18:37	20:00
OUARGLA	05:44	12:52	16:05	18:32	19:51
CHLEF	06:00	13:08	16:17	18:44	20:07
MOSTAGANEM	06:05	13:13	16:22	18:49	20:11
ORAN	06:08	13:16	16:25	18:52	20:15

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8425 — LUNDI 23 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	7°
Oran	18°	8°
Constantine	20°	2°
Ouargla	20°	6°

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE ÉCRIT :

«La Journée du Défenseur de la Patrie»

Le 23 février, la Russie célèbre l'une de ses fêtes nationales les plus importantes : La Journée du Défenseur de la Patrie. Cette date est devenue jour férié pour la première fois en 1918. Pour nous, elle marque la formation des forces armées modernes du pays. Cependant, l'histoire de cette fête est bien plus ancienne. Nous nous appuyons sur les traditions séculaires de victoires de l'armée russe sur la force, la foi et le courage de nos ancêtres à travers les époques.



La Victoire de notre peuple dans la Grande Guerre patriotique, dont le 80e anniversaire a été célébré l'année dernière, occupe sans aucun doute une place particulière. À cette époque, l'Union soviétique a non seulement défendu sa propre liberté, mais a également libéré toute l'Europe des envahisseurs hitlériens. La mémoire de l'exploit immortel des héros qui ont écrasé le fascisme restera à jamais un repère moral pour nos citoyens.

Les peuples de Russie et d'Algérie se ressemblent là-dessus, car les Algériens honorent également la mémoire des martyrs héros du mouvement de libération nationale. À mon sens, ce sont précisément les valeurs spirituelles communes, ainsi que la compréhension et le respect mutuels, qui ont jeté les bases de relations si chaleureuses et amicales entre nos pays. Dans ce cadre, j'aimerais également revenir brièvement sur leur histoire. Pendant la lutte pour l'indépendance et après la libération du joug colonial français, l'URSS a activement soutenu la jeune république, tant sur le plan militaire que politique, économique et humanitaire. Nos sapeurs ont participé au déminage des frontières algériennes des barrages laissés par les Français, de nombreux enseignants ont travaillé dans les écoles algériennes, nos médecins ont exercé dans les hôpitaux, et le peuple algérien se souvient encore aujourd'hui de tout cela avec gratitude. Et ce ne sont pas que des mots. En novembre dernier, à l'initiative des autorités de la République Algérienne Démocratique et Populaire, en présence de l'ingénieur militaire et le colonel à la retraite M. Andrei Pavlenko, un monument en hommage aux sapeurs soviétiques a été inauguré dans les environs de la ville d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf. Notre vétéran a été reçu personnellement par M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, et a été accueilli ici avec une grande chaleur. Nous apprécions et partageons cette attitude respectueuse de nos amis algériens envers notre histoire commune.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'opération militaire spéciale en Ukraine, nos défenseurs, poursuivant le combat de leurs arrière-grands-pères, ripostent avec détermination au néonazisme. Les pays de «l'Occident collectif» ont déclenché une guerre hybride contre notre Patrie, mènent une politique antirusse effrénée et déclarent vouloir nous infliger une défaite sur le champ de bataille. Toute l'histoire de notre grand pays démontre qu'une telle approche n'a pas porté de fruits, produisant au contraire l'effet inverse. Tous les objectifs de l'opération militaire spéciale seront atteints et la Russie assurera sa sécurité stratégique.

La Journée du Défenseur de la Patrie revêt également une importance particulière, étant donné que l'année 2026 a été proclamée par M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, « Année de l'unité des peuples de Russie «. Lorsque la Patrie est en danger, notre peuple multinational fait toujours preuve de cohésion, de courage et d'esprit de sacrifice.

Au fil des siècles, c'est précisément l'unité du peuple russe, de son armée, de sa marine et de son arrière-front qui a assuré la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de notre pays. Cette journée unit les générations de Russes et rappelle la responsabilité personnelle de chacun pour le destin de la Patrie. En ce jour de fête, nous rendons hommage non seulement aux militaires et aux agents des forces de l'ordre, mais aussi aux médecins, aux secouristes, aux ingénieurs, aux scientifiques, aux bénévoles – à tous ceux qui travaillent avec dévouement pour le bien de la Russie et contribuent de manière significative à son développement et à sa prospérité.

Aujourd'hui, nous adressons des remerciements particuliers aux vétérans, aux militaires en service actif et à tous ceux qui veillent à la paix et à la sécurité de notre pays. Leur service s'inscrit dans la continuité d'une grande tradition historique fondée sur l'honneur, le devoir et l'amour de la Patrie.

S.E.M. Alexey Solomatine, Ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie

COLLECTE DE DONS SANS GARANTIE SUR LES CHAÎNES TV

L'ANIRA hausse le ton

A L'OCCASION du mois de Ramadan, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a mis en garde, hier, contre les collectes de dons diffusées sans garanties de transparence et rappelle aux chaînes leurs obligations légales, au nom de la protection du public et de l'intérêt général. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'ANIRA . L'autorité a affirmé avant-hier, que « les actions de solidarité diffusées via les médias audiovisuels demeurent strictement encadrées par la loi «. Appelant fermement à garantir la transparence, l'intégrité et la préservation de l'intérêt général. Elle a précisé avoir relevé la diffusion, par certaines chaînes, «de programmes et de campagnes de solidarité au cours desquels « des dons ont été collectés sans que la destination des fonds ni les mécanismes de gestion et de contrôle ne soient clairement précisés «. Une pratique jugée contraire aux exigences réglementaires en vigueur.

Tout en saluant l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise la société algérienne durant ce mois béni, l'ANIRA a souligné que « ces initiatives doivent impérativement s'inscrire dans un cadre légal strict «. Elle rappelle, à ce titre, les dispositions de l'article 32 de la loi 23-20, qui obligent les services de communication audiovisuelle à s'abstenir de diffuser ou publier tout contenu mensonger, y compris dans le cadre de campagnes médiatiques, afin de garantir l'objectivité de l'information et de protéger le public contre toute forme de manipulation.

L'autorité précise également que toute activité caritative ou campagne de collecte de dons relayée par les médias audiovisuels doit être menée avec « transparence et intégrité, exclusivement par des organismes et entités légalement habilités, conformément aux lois et règlements en vigueur «. Elle met également en avant l'importance de préserver la dignité des personnes concernées par ces actions de solidarité et de ne pas exploiter médiatiquement leur situation. Mettant en garde contre toute instrumentalisation à des fins de promotion personnelle ou d'exploitation de la dimension religieuse ou émotionnelle pour des gains au détriment de l'intérêt général. Enfin, l'ANIRA avertit qu'elle se réserve le droit de poursuivre tout dépassement constaté et de prendre les mesures légales et réglementaires nécessaires, afin d'assurer la protection de l'intérêt général et de préserver le caractère sacré du mois de ramadan.

Sihem Bounabi

VOLS DE TÉLÉPHONES

Cinq individus arrêtés à Oran

CINQ personnes ont été arrêtées hier par les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran pour vols de téléphones portables avec violence, commis à l'aide d'un véhicule utilisé pour faciliter leurs agressions. L'opération a permis le démantèlement d'un réseau criminel actif dans plusieurs quartiers de la ville, la récupération de six appareils volés ainsi que la saisie d'une somme d'argent provenant des recettes illicites. Les investigations ont été enclenchées à la suite de plaintes déposées par plusieurs victimes, faisant état du vol de leurs téléphones portables après avoir été agressées. Les auteurs opéraient en utilisant un véhicule pour faciliter leurs déplacements et prendre la fuite immédiatement après les faits. Les éléments de la brigade spécialisée ont alors engagé des investigations de terrain et techniques. L'exploitation du renseignement opérationnel, appuyée par la coordination avec le centre de vidéoprotection de la wilaya, a permis d'identifier le véhicule suspect, son propriétaire ainsi que ses déplacements. L'interception du véhicule a permis l'arrestation de quatre individus. Lors de la fouille, les policiers ont découvert en leur possession des téléphones portables de différentes marques ainsi qu'une somme d'argent provenant des recettes des vols. La poursuite des investigations a conduit à l'arrestation d'un cinquième complice, chargé d'acheter et de revendre les objets dérobés.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À ORAN

Deux personnes perdent la vie

DEUX personnes ont perdu la vie hier dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale n°11, au niveau de la commune de Bethioua, dans la wilaya d'Oran, à la suite d'une collision entre un véhicule léger et un camion. Trois autres personnes ont également été blessées et évacuées vers l'hôpital local. A leur arrivée, les secouristes ont procédé à la désincarcération des occupants du véhicule et à l'évacuation des blessés vers l'établissement hospitalier le plus proche, où ils ont reçu les soins nécessaires. Les forces de sécurité ont également ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, qui a occasionné d'importants dégâts matériels. Selon les premiers éléments, l'accident serait survenu lors d'un choc violent entre les deux véhicules, entraînant un bilan humain lourd. Les autorités compétentes ont engagé les procédures réglementaires, notamment le transfert des dépouilles vers le service de conservation des corps, en attendant l'accomplissement des formalités légales d'usage. Il est utile de rappeler qu'un autre accident de la circulation s'était produit il y a cinq jours dans la wilaya d'Oran.

D'Oran, Brahim Mazi